

L'ACTION FRANÇAISE

5 2 0 0 0

4 € | N° 2816 | 65° année | Du 5 au 18 mai 2011 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net



Vers un printemps français

Page 3

L'ESSENTIEL

✓ ÉCONOMIE

La libéralisation
en panne à l'OMC p. 2

✓ POLITIQUE

Espace Schengen,
espace sans-gêne p. 4

✓ SOCIÉTÉ

Antiracisme et laïcité p. 6

✓ MONDE

Kate et William :
2,5 milliards de royalistes p. 7

Turquie : l'adieu
à Mustapha Kemal p. 9

Un attentat islamiste
au Maroc p. 9

Ben Laden :
l'affaire commence p. 9

Palestine : triomphe
posthume pour Moubarak p. 9

✓ ARTS & LETTRES

Poésie : un recueil
de Sylvioisal p. 10

Livres : l'esprit de chevalerie .. p. 11

✓ HISTOIRE

L'âme de Jeanne d'Arc p. 12

✓ IDÉES

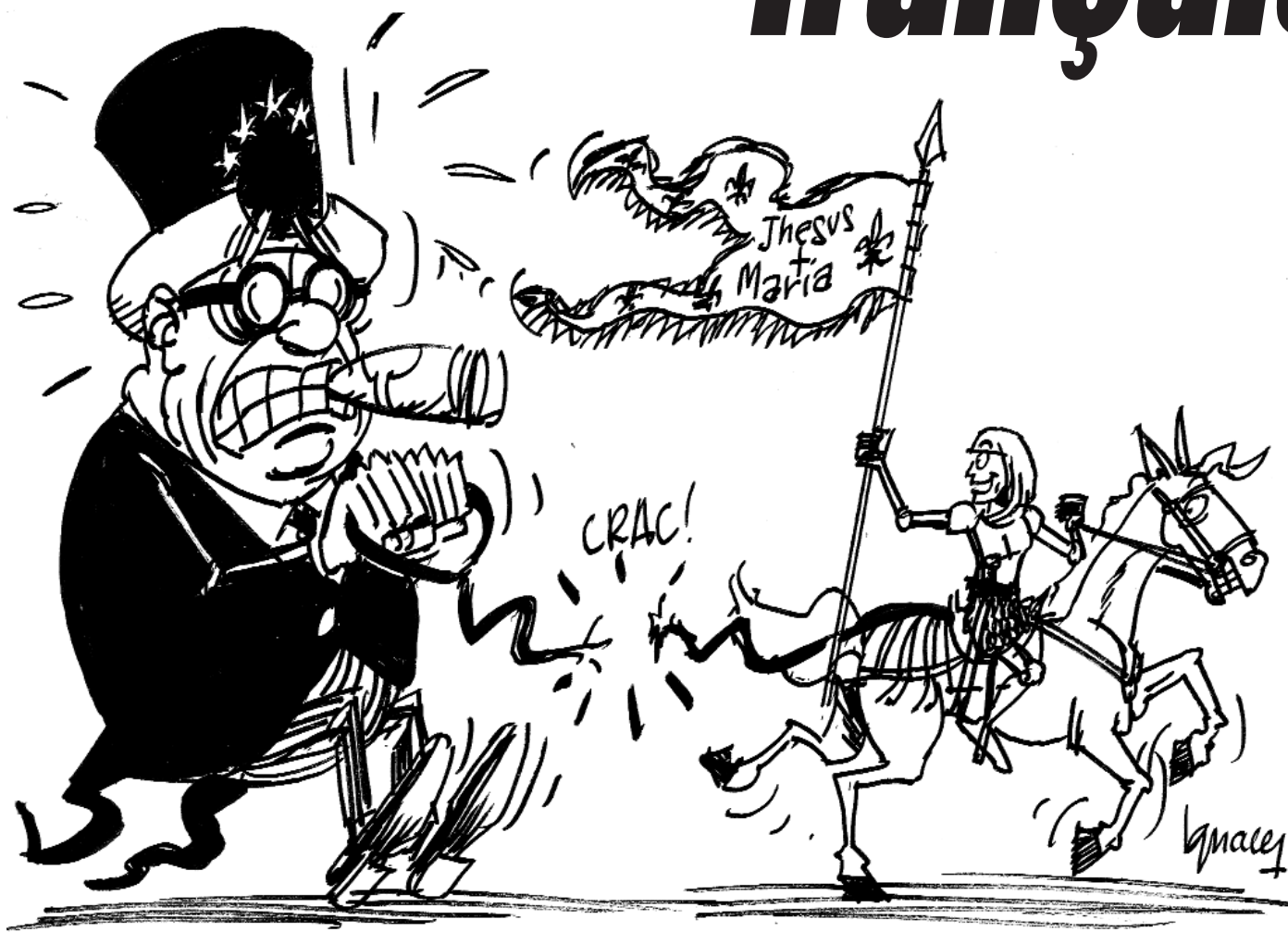
Du compromis nationaliste ... p. 13

✓ POUR UN JEUNE FRANÇAIS

De Elle à L'Express, une vie
de Françoise Giroud p. 14

✓ ENTRETIEN

Rencontre avec deux militants d'AF :
Philippe & Giovanni
Castelluccio p. 16



Dimanche 8 mai

**TOUS AU CORTÈGE
TRADITIONNEL EN L'HONNEUR
DE JEANNE D'ARC**

**Rendez-vous à 9 h 30 devant
l'église de la Madeleine (Paris 8^e)**



M 01093 - 2816 - F: 4,00 €



« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »

❑ COMMERCE

La libéralisation en panne

L'abaissement des barrières douanières se heurte au différend opposant les États-Unis aux pays émergents. Au point que l'Organisation mondiale du commerce pourrait devenir une coquille vide.

L'inquiétude grandit au Centre William Rappard de Genève, siège de l'Organisation mondiale du commerce. Le Français Pascal Lamy, directeur de l'OMC, ne cache pas que les divergences persistantes entre les représentants des 153 pays membres de l'organisation, qui mènent les négociations dites de Doha sur la libéralisation des échanges, hypothèquent sérieusement la conclusion d'un accord global prévu d'ici à la fin de l'année. C'est en tout cas l'objectif que s'étaient fixé les principales économies de la planète en janvier dernier au Forum de Davos.

Chacun pour soi

Si la situation est qualifiée de « grave » par Pascal Lamy, c'est que le cycle de Doha, lancé il y a dix ans au Qatar, achoppe à des obstacles « d'ordre politique », formule diplomatique qui recouvre en fait la priorité donnée par les puissances et blocs économiques à leurs propres intérêts, qui désormais prennent clairement le pas sur les concepts libéraux et mondialistes prévalant naguère. L'amertume du directeur de l'OMC s'explique d'autant mieux que le plus dur, en apparence, avait été accompli : un accord semblait en effet se dessiner sur le volet agricole, prévoyant des baisses substantielles des subventions - une perspective peu souriante pour certains exploitants français. Cette avancée n'était certes pas négligeable si l'on considère qu'à l'OMC tout accord formel doit recueillir le consensus de l'ensemble des pays membres. Mais dans ce jeu de patience, les États-Unis n'ont pas voulu se faire plumer. Aussi ont-ils relancé la donne. Estimant avoir déjà fait



Pascal Lamy veut croire en la poursuite du cycle de Doha.
Photo : Organisation mondiale du commerce

pas mal de concessions en matière agricole, ils demandent que les pays émergents, principalement la Chine, le Brésil et l'Inde, fassent plus d'efforts pour ouvrir leurs marchés aux secteurs industriels, en particulier la chimie, l'électronique et les machines-outils. Ce que lesdits émergents refusent catégoriquement, au motif qu'ils seraient encore des pays en développement. Un argument peu convaincant, car, indépendamment de leur retard social, ces pays sont bel et bien devenus ces dernières années de grandes puissances économiques et de redoutables concurrents pour les

marchés européen et nord-américain. Avec les retombées financières et monétaires que l'on sait, la Chine s'étant même offert le luxe d'investir dans la dette américaine.

À l'image de la SDN

Malgré l'impasse actuelle, Pascal Lamy considère qu'une absence d'accord d'ici au mois de décembre ne serait pas forcément rédhibitoire pour l'OMC et que le cycle de Doha pourrait se poursuivre l'an prochain. En revanche, nombre d'observateurs jugent problématique un rapprochement des po-

sitions antagonistes. Les plus pessimistes, parmi les partisans d'une libéralisation des échanges, pensent que l'Organisation mondiale du commerce « est comme la Société des Nations dans les années trente ». Sans doute subsisterait-elle, mais sans réel pouvoir ni capacité d'impulsion ; elle sera alors « comme une coquille vide », poursuivant tout au plus sa fonction de surveillance et d'arbitre lors de conflits commerciaux, lesquels risquent de s'accroître.

Démondialisation

Dans cette optique, l'OMC cesserait d'être l'agent de référence de la mondialisation. Une mondialisation qui semble se déliter sans qu'un malin génie ne s'y emploie. Le directeur général du Fonds monétaire international a son idée sur la question. Dans un exposé fait le mois dernier à des étudiants américains, Dominique Strauss-Kahn soulignait, sans réelle originalité, que « la crise financière globale a dévasté l'économie mondiale et causé une misère et des souffrances dans le monde entier ». Mais, ajoutait-il plus hardiment, « elle a fait bien plus, elle a aussi sapé les fondements intellectuels de l'ordre économique mondial du dernier quart de siècle ». En conséquence de quoi « la conception d'un nouvel ordre macroéconomique pour le monde d'aujourd'hui exige que la main passe, du moins dans une certaine mesure, du marché à l'État ».

Tout cela semble marqué au coin du bon sens. Encore faudrait-il que les États, en particulier l'État français, aient la volonté de reprendre la main et qu'ils puissent exercer souverainement leurs fonctions sans avoir à creuser continuellement leur dette. C'est là où l'incise de DSK sur la primauté de l'État - « dans une certaine mesure » - revêt son importance. Car s'il est vrai qu'un phénomène de démondialisation est engagé, le marché saura sans nul doute mieux s'adapter que les États ayant renoncé à une partie de leurs pouvoirs régaliens. ■

Guy C. Menuisier

» JACKPOT

Loin d'avoir ruiné l'État, le soutien accordé aux banques françaises depuis 2007 lui a rapporté 2,4 milliards d'euros. Un record en Europe, selon Eurostat. Quant aux prêts octroyés aux constructeurs automobiles, dont PSA et Renault ont remboursé le solde le 26 avril, ils ont engendré 715 millions d'euros d'intérêts.

» OLIGOPOLE

La moitié des ordres émis sur des titres du CAC 40 émaneraient de seulement trois sociétés : des spécialistes du "trading de haute fréquence", une activité dont l'Autorité des marchés financiers (AMF) souligne l'essor phénoménal dans une étude confidentielle. Il s'agit d'exploiter les moindres fluctuations du marché en automatisant ventes et achats d'actions. Avec le risque de provoquer un "krack éclair", comme à Wall Street le 6 mai 2010.

» MONDIALISATION

Tandis qu'Accor veut se débarrasser de Lenôtre, un traiteur prestigieux, PPR lance une OPA amicale sur Volcom, une marque californienne de vêtements de sport. Lorgnant également vers les États-Unis, Total va s'approprier 60 % de Sun Power, grâce auquel il deviendra un acteur majeur de l'industrie solaire. Les pays émergents ne sont pas en reste aux yeux des Français : Alstom s'allie à Shanghai Electric sur le marché des chaudières pour centrales électriques au charbon ; quant à Publicis, il a annoncé le rachat de GP7, une agence de communication brésilienne.

— L'ACTION FRANÇAISE 2000 —

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretaire@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique :
François Marilhac (éditorialiste),
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Aristide Leucate, Marc Savina

Société : Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Stéphane Piolenc

Économie & Social : Guy C. Menuisier

Europe : Charles-Henri Brignac,
Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier

Monde : Philippe Maine, Pascal Nari

Arts & Lettres : Anne Bernet, Monique
Beaumont, Charles-Henri Brignac,
Louis Montarnal, Alain Waelkens

Histoire : Michel Fromentoux,
Yves Lenormand, René Pillorget,
Frédéric Winkler

Chroniques : Jean-Baptiste Morvan

Idées : Stéphane Blanchonnet,
Dimitri Julien, François Marilhac

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

CRISE

Sur le front de l'euro

TANDIS que le Portugal négocie avec l'Union européenne et le Fonds monétaire international, la Grèce bat de nouveaux records sur le marché obligataire : le rendement de ses emprunts à deux ans a dépassé les 25 % ! Athènes a beau démentir les rumeurs, la perspective d'une restructuration de sa dette semble s'ancrer dans l'esprit des investisseurs. Le 22 avril, la presse locale, citée par Euractiv, annonçait la volonté du gouvernement d'étendre la maturité des titres - autrement dit, de différer le remboursement des obligations. L'avenir de la monnaie unique dépendra, par ailleurs, de la désignation du successeur de Jean-Claude Trichet à la tête de la

Banque centrale européenne (BCE). Fort du soutien officiel de Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi, l'Italien Mario Draghi bénéficiera vraisemblablement de la bénédiction d'Angela Merkel. Selon le Spiegel, cependant, celle-ci exigerait en contrepartie que soit confiée à un Allemand la présidence du Comité économique et financier de l'Union européenne, ou celle du Conseil de stabilité financière associé aux G20. « Berlin veut en outre imposer ses vues sur l'avenir du mécanisme permanent de soutien (ESM) de la zone euro, dont les contours sont à négocier en juin à Bruxelles », rapportent Les Échos. ❑



PARMALAT

Blitzkrieg dans l'agroalimentaire

Le Français Lactalis semble en passe de s'approprier son rival italien.

L'OPINIÂTRETÉ du groupe agroalimentaire français Lactalis est en passe de porter ses fruits. Face à une coalition italienne désunie, ne sachant pas profiter d'un coup de pouce du gouvernement Berlusconi, Lactalis a lancé, sur le mode du blitzkrieg, une OPA de 3,4 milliards d'euros sur Parmalat. Cette somme s'ajoute - pour autant que l'opération soit couronnée de succès - au 1,2 milliard déjà dépensé pour monter à hauteur de 29 % au capital du géant italien de produits laitiers. Seule une contre-offensive de la Caisse des dépôts italienne (lâchée entre-temps par Ferrero et



Granarolo) est envisageable, mais en y mettant le prix fort : au moins 5 milliards d'euros, car toutes les manœuvres autour de l'action Parmalat ont eu notamment pour effet de la faire bondir de 11 %. Une valorisation rapide qui console un peu les Italiens, persuadés finalement d'avoir réalisé une bonne affaire financière. Leur "patriotisme économique" dût-il en souffrir. ❑ G.C.M.

Vers un printemps français

À l'heure où ces lignes paraîtront, tout aura été probablement dit sur l'exécution dans le nord d'Islamabad, au Pakistan, par les États-Unis, de leur ancien allié Oussama Ben Laden. Accusé d'être l'organisateur du 11 Septembre, celui qui avait été, à bien des égards, une créature des services secrets américains, était aussi, et peut-être avant tout, le produit gênant de la diplomatie erratique des États-Unis dans la région depuis trois décennies, une diplomatie dont les répercussions, telles des métastases, ont essaimé dans le monde entier. Cette exécution était à la fois nécessaire et inutile. Nécessaire, sur le plan symbolique, parce que les États-Unis ne pouvaient accepter que restât impuni celui qui les avait humiliés au cœur même de leur puissance ; nécessaire aussi, pour Barack Obama, à la veille de l'ouverture de sa campagne pour un second mandat ; mais inutile, quand on sait qu'Al-Caïda n'est pas une organisation centralisée mais une nébuleuse de cellules plus ou moins autonomes, pour lesquelles Ben Laden ne servait plus surtout que d'inspirateur, ou, si l'on préfère, de malin génie. Du reste, le jour même de son exécution, les États-Unis et la plupart des pays occidentaux ont prévenu d'une possible résurgence du terrorisme, sous prétexte de le venger.

De son côté, prenant au mot les États-Unis dont les deux guerres, contre les talibans en Afghanistan et contre l'Irak, ont eu pour prétexte Ben Laden, Téhéran estimait aussitôt que sa mort enlevait aux Occidentaux toute excuse pour maintenir des forces en Afghanistan et au Moyen-Orient. Toutefois, rien n'est moins sûr. Comme le déclarait le même jour au *Figaro* le juge Jean-Louis Bruguière, jadis chargé de la lutte antiterroriste : « *Sa mort ne change rien du tout ! La neutralisation de Ben Laden est sans incidence sur la capacité de nuisance des cellules terroristes qui se réclament de lui. Ses groupes relais vont même se sentir obligés de réagir. C'est une évidence dans la logique manichéenne qui les caractérise.* » C'est pourquoi également l'impact de cette mort sur la guerre en Afghanistan et donc sur la participation de l'armée française sera nul : Ben Laden mort ou vivant, nos soldats continueront de mourir là-bas pour l'oncle Sam. Le terrorisme est un prétexte qui se nourrit de lui-même : l'exécution de Ben Laden, lourde de menaces que notre présence en Afghanistan ne saurait estomper, ne fera que le confirmer. C'est notamment en Afrique, on le sait, qu'Al-Caïda au Maghreb islamique nous menace : chacun se rap-

pelle comment deux jeunes Français ont été sacrifiés au Niger, la veille d'une rencontre entre Sarkozy et Obama, le président français ne pouvant y arriver, piteusement, avec deux otages supplémentaires sur les bras. Il reçut pour sa détermination les félicitations de son hôte américain.

En ce qui concerne la France, le 1^{er} mai était partagé entre des défilés syndicaux squelettiques, le traditionnel défilé du Front national honorant à la fois les travailleurs et, de manière anticipée, la sainte de la patrie, et la béatification, à Rome, d'un pape qui aimait à ce point la France qu'il eût souhaité que, « *filie aînée de l'Église* » (un titre qu'elle conservait à ses yeux), elle se souvînt de son baptême, n'hésitant pas, il y a quelque trente ans, à venir nous le rappeler en face.

Le rôle des camelots du Roi

Au lendemain de la publication du programme économique du Front national ¹, il est naturel que Marine Le Pen ait consacré une part importante de son discours aux problèmes sociaux. Toutefois, ce ne fut pas sans avoir rappelé l'importance de la figure tutélaire de Jeanne d'Arc, déclarant : « *Cette célébration est, je vous le rappelle une fête nationale républicaine, Jeanne d'Arc étant autant une sainte catholique qu'une héroïne nationale.* » L'Action française n'a jamais voulu s'approprier la sainte de la patrie, même si c'est elle, et elle seule, qui est à l'origine de sa célébration officielle et même si c'est elle, et elle seule encore, qui l'a maintenue après la Seconde Guerre mondiale, permettant aujourd'hui à d'aucuns de lui attribuer l'importance qu'elle mérite. Fête nationale « *républicaine* » ? En tout cas, imposée à la République par les 10 000 jours de prison des Camelots du Roi et le million et demi de morts d'une guerre que cette même République n'avait pas su préparer... Si elle veut véritablement être au cœur d'une dynamique de rassemblement national, Marine Le Pen, qui a la volonté légitime d'attirer des militants de toutes origines, n'en doit pas moins continuer d'assumer toute la tradition nationale, royale et républicaine à la fois, d'une France qui s'est toujours battue, dans le compromis nationaliste, pour son indépendance. Vouloir rassembler les Français, au nom de la nation et du peuple, ne peut se faire que dans une fidélité, renouvelée, mais sincère, au cœur de notre héritage. Tel a été

le meilleur d'un discours qui a évoqué celle « *qui pleure devant le sang qui coule mais du haut de ses dix-huit ans brandit l'étendard de la reconquête, délivre Orléans et restaure, par l'onction du sacre de Reims, la légitimité royale, nous dirions aujourd'hui la légitimité de l'État* » et, avec raison, de conjuguer Bouvines au Chemin des Dames. « *Notons, dit-elle encore, parce que l'histoire se répète souvent, qu'après la débâcle dans la France de 1940, c'est aussi le pacifisme, c'est aussi l'illusion de la paix quitte à la payer au prix de la servitude, c'est en somme un étrange renoncement, qui a conduit certains Français à une indigne collaboration avec l'envahisseur.* » Comment ne pas relever l'accent maurassien de ce refus d'un pacifisme collaborationniste que le maître de l'Action française n'eut de cesse de pourfendre durant les quatre ans de l'Occupation ?

Oui, la France, sur tous les plans, court à son asservissement. Deux exemples : d'aucuns, obnubilés par le déficit, dans un réflexe analogue à celui des pacifistes d'hier préférant la soumission à l'étranger aux risques de la lutte et de la liberté, se réjouissent que notre pays perde sa souveraineté en matière budgétaire, se jetant dans les bras du Moloch bruxellois dans le cadre de la gouvernance économique européenne. Pourtant, ce ne sera pas faute d'avoir été prévenu par Barroso lui-même, qui met ainsi en œuvre ce qu'il évoquait il y a quelque temps comme une « *révolution silencieuse* ». Quant à l'immigration, il n'est plus possible, depuis jeudi 28 avril, d'emprisonner un étranger au seul motif qu'il est en situation irrégulière. La décision de la Cour européenne de Luxembourg s'impose immédiatement au gouvernement français, qui, jusqu'à présent, pouvait emprisonner les étrangers en situation irrégulière, comme délinquants, ce qu'ils sont sur le plan juridique. La France n'est plus libre ni de son budget ni de sa législation. Elle se doit d'exécuter les ordres des maîtres extérieurs qu'elle s'est donnés, ou plutôt qu'une élite dénationalisée lui a imposés.

Que ceux qui veulent la libérer unissent leurs efforts ! Tel est le sens de la célébration de Jeanne d'Arc, le dimanche 8 mai, à 9 h 30, à Paris, unique hommage national rendu à la sainte de la patrie unissant tous les Français. □

François Marcilhac

¹ Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

C'est Jeanne qui vous le demande

IMAGINEZ un seul instant que vous auriez été, en temps de Carême 1429 quelque part entre Vaucouleurs et Sainte-Catherine de Fierbois, peut-être à Auxerre, et que vous ayez vu passer Jeanne avec sa maigre escorte se rendant à Chinon dans l'espoir d'être reçue par le dauphin Charles. Vous vous seriez peut-être dit qu'elle n'avait aucune chance de déjouer les embuscades des Bourguignons et des Anglais et de faire couronner le roi légitime. Alors pensant qu'à vue humaine tout était définitivement perdu, vous vous seriez bien gardés de vous engager derrière l'Envoyée du Ciel. Quel aurait alors été votre désappointement le soir du 8 mai en apprenant que, les hommes ayant combattu, Dieu avait donné la victoire, et

qu'Orléans était délivrée par cette jeune fille qui, aviez-vous cru, n'avait pas d'avenir ? Et plus tard le 17 juillet en apprenant que, grâce à cette même jeune fille le roi Charles VII était sacré à Reims, sans que vous assistiez à la cérémonie...

Aujourd'hui, vous laissez ainsi lamentablement l'Histoire passer sans vous quand vous ne jugez pas urgent de rejoindre la liste des souscripteurs qui aident *L'Action Française 2000*. Elle n'est certes pas massive, mais elle concourt à faire connaître le journal qui seul a la liberté (chèrement payée) de dire aux Français la vérité qui est que Dieu ayant présidé à la naissance de notre pays ne l'abandonnera jamais et qu'il ne faut pas déses-

pérer de la France et de son Roi qui reviendra la faire vivre dans la justice et dans le respect de son identité.

Mais le journal pour vivre a plus que jamais besoin du "nerf de la guerre". Pensez-y ! Il nous manque 6 000 euros pour boucler le mois de mai. Soyez généreux et confiants, pour ne pas avoir à regretter un jour votre pusillanimité ! Nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Michel Fromentoux

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les envoyer à : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



Liste° 5

Versements réguliers : M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} du Plessis Argentré, 25 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Jean-Pierre Lamy, 30 ; Louis Moret (3 mois), 90 .

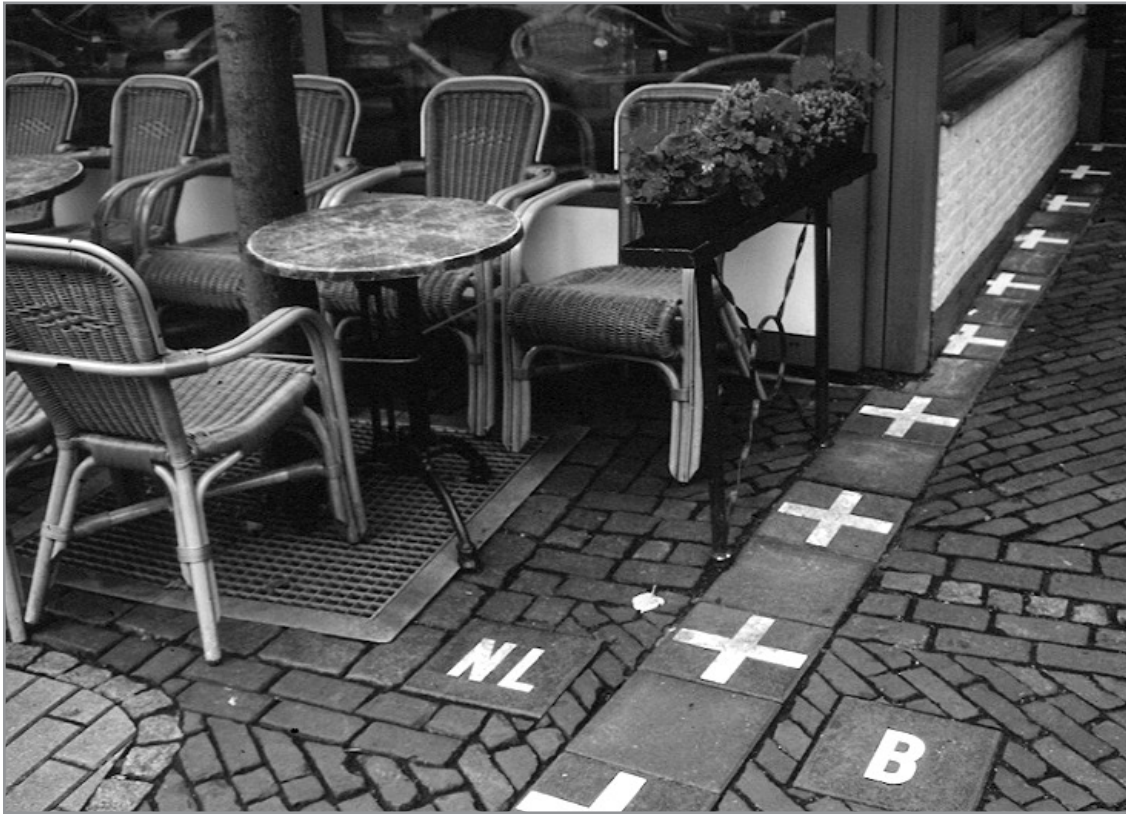
Marc Ducimetière, 50 ; Jacques Lamonerie, 100.

Total de cette liste	338,24 €
Listes précédente	2 146,04 €
Total	2 484,28 €

■ SCHENGEN

Espace sans-gêne

Érigée en acquis fondamental de l'Union européenne, la liberté de circulation est mise à l'épreuve par l'Italie. Rome agite le spectre d'une invasion susceptible d'atteindre l'ensemble de l'espace Schengen..



Une frontière intérieure de l'Union européenne

Loin d'être imprenable, la « *citadelle exemplaire de Schengen* » (Le Figaro, 22 avril 2011) démontre au contraire son impuissance à en- diguer le flot sans cesse plus crois- sant de migrants en provenance, soit de Turquie, soit (pour la ma- jorité d'entre eux) du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Un traité inadapté

Dès l'origine, les accords de Schengen du 14 juin 1985, ainsi que leur convention d'application du 19 juin 1990, portaient en germe leur dysfonctionnement futur. Conclues juridiquement en dehors du cadre européen, c'est-à-dire comme n'importe quels traités internationaux, ils ont été négociés, signés et ratifiés par des États juridiquement souverains et s'adressant à eux seuls. Leur "européanisation" (ou "communautarisation") s'est faite à l'occasion de leur incorporation à l'Union eu-

ropéenne par le protocole n° 2 du traité d'Amsterdam du 2 octobre 1997, codifié dans le traité de Lisbonne du 13 décembre 2007 (le fameux "mini-traité" reprenant le contenu de feue la constitution européenne rejetée *ad referendum* par les Pays-Bas et la France en 2005).

Il ne faut pas être grand clerc pour deviner qu'un texte négocié entre États deviendrait difficilement applicable une fois que ces dernières auraient abdi-qué leur souveraineté par la subsomption (autant que la dilution) de leurs compétences dans la lourde et complexe machinerie européenne. Tandis que le système Schengen laissait subsister les frontières intérieures des États à l'intérieur de l'ex-Communauté européenne (fondue par le traité de Lisbonne dans l'Union européenne, elle-même créée par le traité de Maast-richt), sans préjudice de ses fron- tières extérieures, celles-là se sont littéralement volatilisées au

bénéfice exclusif de celle-ci sous l'effet de sa communautarisation. Désormais, les États situés aux confins d'États ou territoires ex- tra-européens seront les "gardiens" des marches de l'Europe. La règle est simple. Tout individu foulant le territoire d'un État "gardien" se voit attribuer (ou refuser) des pa- piers provisoires (généralement un visa) lui permettant ensuite de circuler et de se rendre n'importe où dans les autres États membres de l'"espace Schengen", et ce, pen- dant trois mois maximum. La seule dérogation possible, est celle prévue à l'article 2.2 de la convention de 1990 qui permet de rétablir, pour une durée de trente jours, de façon temporaire, un contrôle des personnes aux frontières intérieures pour des rai- sons d'ordre public ou de sécu- rité. Piètre consolation, quand on sait que le recours à une telle me- sure de sauvegarde est étroite- ment encadré... mais néanmoins intouchable.

La décision du président du Con- seil italien, Silvio Berlusconi, de délivrer pas moins de 20 000 per- mis de séjour (d'une durée de six mois !) aux immigrés tunisiens échoués sur l'île de Lampedusa, notamment, traduit la volonté im- plicite du Condottiere de faire im- plorer le système en l'acculant dans ses retranchements les plus ultimes, voire les plus absurdes. De ce point de vue, le "sommet" bilatéral franco-italien du 26 avril 2011 était franchement pathé- tique. La "lettre commune", ini- tiée par Sarkozy et co-signée avec son homologue, formant le vœu pieu de « *suspendre* » si néces- saire l'accord de libre circulation dans la zone Schengen a été un coup d'annonce médiatique des- tiné, une fois encore, à enfumer les opinions publiques... pour fi- nalement ne pas agir.

Inertie européenne

D'abord, un tel bouleversement des accords de 1985 et 1990 sup- pose la réunion de tous les États membres de l'espace Schengen (vingt-cinq pays membres à ce jour). Ce n'est pas gagné et cela demandera du temps. Générale- ment celui qu'on laisse généreu- sement aux poules pour se lais- ser pousser les dents. Ensuite, il s'agira de convaincre la Commis- sion européenne en surmontant son refus aveugle et *a priori* de porter atteinte au dogme de la libre circulation des personnes, dont elle est le cerbère jaloux et intraitable. Bien plus, une telle convocation au sommet consa- crerait l'échec voire même la fin, à plus ou moins court terme, du "modèle" de la construction eu- ropéenne que les VRP socio-libé- raux apatrides s'échinent à nous vendre depuis vingt-cinq ans ! Les commissaires européens, à l'instar de la Suédoise, Cecilia Malmström, chargée de la sécu- rité, avertissent déjà : parler des problèmes de frontières exté- rieures, « *mais sans remettre en cause le système* », déplorant également « *l'action de certains courants politiques [qui] affectent le débat* ». Toute la méthode de nos démocrates en salle tient dans ces propos. Ne pas parler de ce qui fâche et, mieux, agiter le péril populiste. Le gaz incapacitant du politiquement correct plane plus que jamais au-dessus de l'Europe... ■

Aristide Leucate
aleucate@yahoo.fr

» ÉMOTION

Peut-être y a-t-il des roya- listes qui s'ignorent. En té- moigne l'émotion dont Rama Yade a fait part après le ma- riage de Kate et William. Ce jour-là, « *on avait envie d'être britannique* », a-t-elle confié sur son blog, saluant cette tradition qui « *unit deux jeunes gens et un peuple tout entier* ». À ses yeux, « *le moment le plus in- tense (furtif) fut la révérence de Kate, devant la reine Éli- sabeth* ». Et de conclure : « *Là, depuis cette abbaye de Westminster, on comprit ce qu'est une nation.* »

» RÉBELLION

Débarqué par l'actionnaire majoritaire de *Skyrock*, Pierre Bellanger a orchestré une vé- ritable fronde pour conserver les rênes de la radio. Au mé- pris du droit, plusieurs politi- ciens lui ont apporté leur sou- tien. Va-t-il bénéficier égale- ment des capitaux publics ? Selon *La Tribune*, il escom- pterait un appui du Fond stra- tégique d'investissement.

» TRICHEURS

L'UE se penchera mardi pro- chain sur le "programme de stabilité" de la France. Dans l'attente des remontrances de Bruxelles, Paris est d'ores et déjà accusé d'avoir triché : les sénateurs Jean Arthuis et Philippe Marini pointent les prévisions de croissance du gouvernement, manifeste- ment trop optimistes.

» CLIVAGE

L'"union des patriotes" chère à Paul-Marie Coûteaux devrait inclure « *toutes les forces qui refusent le fatalisme mondia- liste* ». Jean-Paul Delevoye, le médiateur de la République, semble disposé à se battre sur le même front, quoique dans un camp différent : en ouver- ture de son rapport annuel, il soutient que « *les confronta- tions politiques sont fictives car le réel clivage n'est plus entre la droite et la gauche mais entre ceux qui acceptent la mondialisation et ceux qui la récusent* ».

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !



BULLETIN D'ABONNEMENT CI-CONTRE

L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ✓ Civilité
- ✓ Prénom
- ✓ Nom
- ✓ Adresse
-
- ✓ Code postal
- ✓ Commune
- ✓ Téléphone.
- ✓ Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

- Premier abonnement (un an)
- France80 €
 - Étranger140 €
- Abonnement ordinaire
- Un an125 €
 - Six mois70 €
- Abonnement de soutien
- Un an150 €
- Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques
- Un an70 €
- Outre-mer (un an)
- DOM135 €
 - TOM165 €
- Étranger (un an)
- Europe165 €
 - Autres pays178 €

■ JEAN-PAUL GOURÉVITCH

Immigration et bilan comptable

D'aucuns pointent les dépenses sociales qu'elle engendre, quand d'autres soulignent le surplus de richesses produites grâce à elle : de fait, l'immigration présente un "bilan comptable" controversé. Jean-Paul Gourévitch a bien voulu nous livrer les clefs du débat.

■ **L'Action Française 2000** - Qu'en est-il des recherches, en France, sur le coût de l'immigration ?

Jean-Paul Gourévitch - Longtemps, en France, contrairement à d'autres pays comme l'Italie, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, celui qui, simplement, osait poser la question du coût de l'immigration se voyait opposé le fait que l'immigré n'est pas une marchandise. Fort heureusement, la situation a évolué. L'Institut de géopolitique des populations, l'OCDE ou encore l'université Lille III ont sorti des rapports sur le sujet. Celui de Lille III a même été largement repris dans les médias, à contresens du reste. Il n'y a pas de consensus, en revanche, parce que tous ne parlent pas de la même chose.

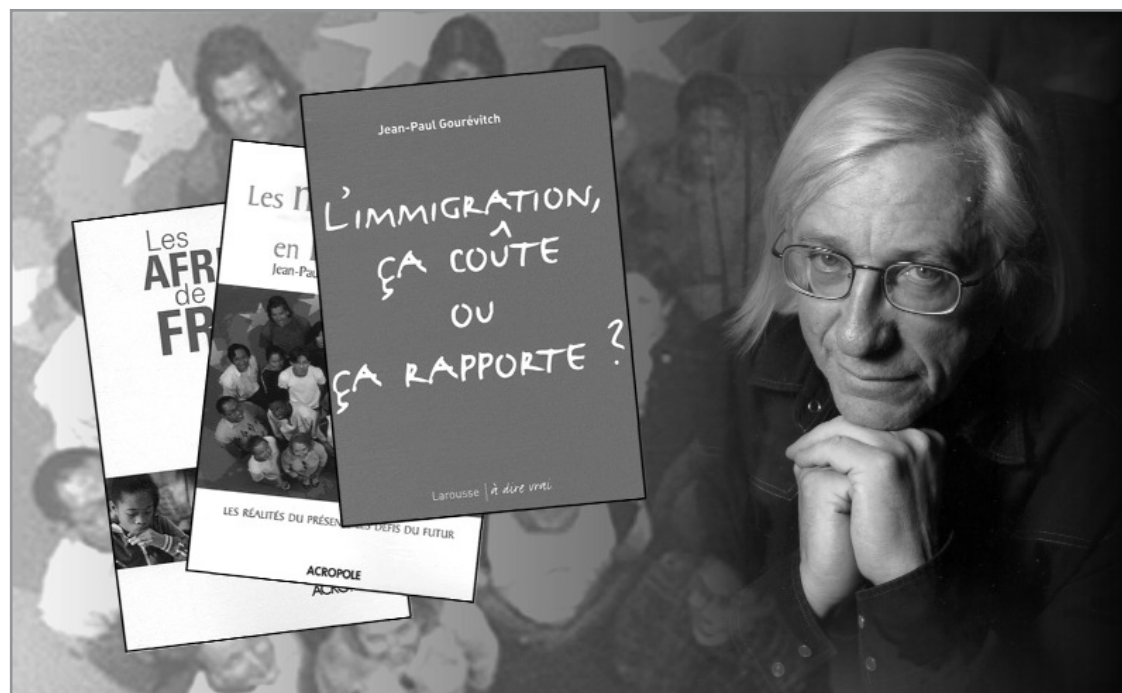
De quoi parle-t-on ?

C'est ainsi que mes études portent non seulement sur les immigrés mais également sur les communautés métropolitaines d'origine étrangère - les chiffres de l'outre-mer sont plus contestables -, contrairement au Haut Conseil à l'intégration, qui ne considère que les résidents nés à l'étranger de parents étrangers, ce qui écarte tous les enfants nés en France de parents étrangers, alors même que ces enfants connaissent des problèmes spécifiques en matière de formation, de santé, d'intégration, etc. Or les immigrés ainsi entendus sont quelque 7,7 millions, soit 12,5 % de la population française, les moins de dix-huit ans représentant à eux seuls 16,4 % de la population française du même âge (2,2 millions). La population immigrée et d'origine étrangère est donc plus jeune que la population française, ce qui a un impact sur les problèmes de vieillissement et de paiement des retraites.

■ Séparez-vous immigration régulière et irrégulière ?

Non, d'autant qu'il est difficile, par définition, de déterminer le nombre des migrants irréguliers. La quasi-totalité des experts les estime entre 350 000 et 750 000... mais personne ne sait où placer le curseur. Il en arrive entre 70 000 et 100 000 par an. Si on déduit ceux qui obtiennent le statut de demandeur d'asile, ceux qui sont discrètement régularisés (quelque 30 000 par an), ceux qui bénéficient d'une aide au retour, ceux qui sont expulsés et ceux qui partent dans un autre pays de l'espace Schengen, le solde pourrait se révéler nul.

Les immigrés issus du Maghreb sont majoritaires : 3,4 millions de personnes, dont peut-être plus de 500 000 Tunisiens. Il s'agit d'estimations basses. Quant à la po-



pulation sub-saharienne (2,4 millions de personnes), elle connaît une augmentation importante en raison, d'abord, d'un solde migratoire positif (+ 125 000 : 215 000 arrivées légales contre 90 000 départs), ensuite et surtout d'un taux de fécondité important. Alors que les femmes d'origine maghrébine font moins d'enfants qu'auparavant (entre 2,8 et 2,9 enfants), ce qui les rapproche des femmes françaises (2,01), les femmes d'origine subsahariennes se situent autour de 4,5 à 4,8. L'immigration subsaharienne a augmenté par paliers depuis la grande régularisation opérée par François Mitterrand en 1981, laquelle a provoqué un appel d'air d'autant plus important que l'Afrique était en très grande difficulté en raison de la première crise des matières premières. Cet accroissement n'est pas sans poser des problèmes en matière de logement. Les municipalités ont tenté de pratiquer un certain métissage social. Certaines ont même privilégié les étrangers sur les "nationaux". Or en raison de la fécondité, voire de la polygamie, l'appartenance ne correspond bientôt plus aux besoins réels de la famille. En l'absence de surveillance de la part de la communauté - une cité de banlieue n'est pas un village africain -, les jeunes sont livrés à eux-mêmes, ce qui crée de possibles désordres.

■ Comment déterminer le coût de l'immigration ?

C'est difficile parce qu'on ne peut pas se contenter de mettre en regard les recettes et les dépenses. Il faut distinguer les dépenses nettes des investissements, comme les politiques de la ville, du logement ou de l'éducation, qui visent à une meilleure intégration sociale des immigrés et donc, en retour, à des recettes,

à plus ou moins long terme (cotisations sociales, contributions fiscales, TVA, etc.).

■ Le rapport publié par Lille III concluait pourtant que l'immigration rapportait 12 milliards d'euros par an à la France...

C'est ce que les journalistes ont répété à l'envi ! Le professeur Xavier Chojnicki a reconnu lui-même que son rapport avait fait l'objet de contresens. Il ne porte pas, en effet, sur le coût global de l'immigration mais uniquement sur celui de la protection sociale, qui n'est qu'une petite partie du coût de l'immigration, car il laisse de côté l'immigration irrégulière, le travail illégal, la fraude, la contrefaçon, le piratage, la prostitution, l'économie informelle ou encore les dépenses sécuritaires. Ce rapport perd dès lors beaucoup de sa valeur documentaire. De plus, il s'appuie sur les chiffres de 2005 avec un taux de chômage évalué à 5,94 % !

Un rapport mal compris

Il faut distinguer la population immigrée active, qui a ou cherche un travail (3 millions de résidents), de la population immigrée occupée, qui a effectivement un emploi (2,6 millions). Les dépenses d'immigration pour l'État s'élèvent à 79,4 milliards d'euros. Contrairement à ce qu'on croit habituellement, ce ne sont pas les allocations, ni même les dépenses sécuritaires qui représentent les postes les plus importants, mais les coûts sociaux, principalement la vieillesse : les immigrés venus travailler en France dans les années soixante sont aujourd'hui titulaires de pensions. Les coûts sociaux (58,4 milliards d'euros) sont donc plus importants que les coûts sociétaux (économie informelle, prostitution, fraude, travail illégal) et sé-

curitaires. Je ne prends pas en compte les coûts éducatifs (exception faite des étudiants étrangers accueillis dans l'enseignement supérieur), qui relèvent à mes yeux de l'investissement. Quant aux recettes (les immigrés y contribuent par leur consommation, leurs cotisations et leurs impôts), elles s'élèvent à 49 milliards d'euros. Le déficit de l'immigration atteint donc quelque 30 milliards d'euros, soit 1,5 point du produit intérieur brut.

Les investissements de l'État, qu'il s'agisse des politiques de la ville ou d'intégration en matière d'éducation et de logement, ou de l'aide publique fournie aux pays en développement pour freiner l'émigration, représentent, quant à eux, quelque 10 milliards d'euros, qui ne sont pas tous perdus, loin de là ! Les immigrés apportent en effet une plus-value à la productivité et, en s'enrichissant, transfèrent, de manière plus ou moins formelle, des fonds aux pays d'origine, le tout pour quelque 9,820 milliards d'euros. La balance est donc quasiment équilibrée. Toutefois, il serait faux de prétendre que ces investissements diminuent le coût de l'immigration.

■ Quels moyens l'État a-t-il de réduire le coût de l'immigration ?

Selon les simulations que j'ai opérées dans mon ouvrage *L'immigration ça coûte ou ça rapporte ?* (Larousse, 2009), si on arrivait, à la fois, à réduire le taux de chômage des immigrés présents en France, qui est double de celui des autochtones, à diminuer leur précarité sociale par l'augmentation de leur niveau de vie, à garantir un travail aux immigrés qu'on ferait venir et à régulariser les migrants en situation irrégulière, en huit ans, grâce aux recettes correspondantes, notamment en termes de cotisations, de contributions et de taxes, on

réduirait le coût de l'immigration quasiment à néant. Néanmoins, il ne faut pas se faire d'illusion : les familles fondées par ces immigrés entraîneraient de nouvelles dépenses. C'est pourquoi l'opposition que font d'aucuns entre immigration de travail (qui rapporte plus qu'elle ne coûte) et immigration de peuplement (qui coûte plus qu'elle ne rapporte) est factice. D'où la tentative actuelle, au plan européen, de favoriser l'immigration de travail et de mieux encadrer l'immigration de peuplement... Enfin, en France, les étudiants étrangers approchent les 300 000, soit 10 % de la totalité. Quelques enquêtes laissent à penser que, parmi ceux qui ont fini leurs études, seuls trois sur dix quittent le territoire national, pour retourner chez eux ou valoriser leurs compétences dans un autre pays. Il faut savoir que ces chiffres ne prennent pas en compte les étudiants qui, pour différentes raisons, notamment financières, ne finissent pas leurs études. Je ne saurais trop le répéter : il est difficile d'apprécier exactement le coût de l'immigration. C'est un véritable travail de débroussaillage.

Démographie

■ Quel est le rôle de l'immigration dans l'accroissement de la population française ?

Cet accroissement est très nettement lié à l'immigration, ce qui est à la fois mal perçu et mal expliqué, parce qu'on ne prend en compte que les immigrés et qu'on oublie les personnes d'origine étrangère. Les données fournies par des collègues espagnols montrent que 90 % de l'accroissement de la population espagnole est imputable aux immigrés et à leurs enfants. En ce qui concerne la France, le taux de fécondité des femmes nées en France de parents français s'élève à 1,75 : or le taux moyen tourne autour de 2,01. D'où provient le différentiel ? Poser la question, c'est y répondre. Toutes les observations convergent : la population immigrée participe à l'augmentation et au rajeunissement de la population française. Alfred Sauvy l'avait prévu dès 1986.

■ Quelle évolution connaîtront les flux migratoires ?

Je refuse de faire des prévisions. Je note simplement que l'Europe, qui n'est située qu'à quelques kilomètres de l'Afrique, est deux fois moins peuplée et dix fois plus riche qu'elle. Il ne peut pas y avoir, à l'heure d'Internet, de coexistence pacifique à long terme dans un univers mondialisé entre deux aires aussi contrastées, d'autant qu'en revenant au pays, les migrants nourrissent le désir d'émigration de leurs compatriotes. De plus, les pays africains ne font pas grand chose pour freiner les départs, ce qui est une faute de leur part, car la fuite de leurs bras ou de leurs cerveaux concourt d'autant plus à déstabiliser les sociétés traditionnelles que ce ne sont pas les plus pauvres ou les moins formés qui partent. ■

Propos recueillis
par François Marcilhac

❑ DÉCRYPTAGE

Antiracisme et laïcité

Antiracisme et laïcité étaient au programme du Libre journal d'Henry de Lesquen diffusé sur *Radio Courtoisie* le 18 avril. Rebond sur une émission à laquelle participèrent nos collaborateurs Élie Hatem et Stéphane Piolenc.



Invoker la "laïcité" pourrait se retourner contre l'"identité"

C'est à l'occasion de la parution imminente du livre *Décrypter l'antiracisme en une heure*¹, écrit par Christophe Bentz, président des Jeunes pour la France, que Henry de Lesquen nous fit l'honneur de nous inviter le 18 avril à l'antenne de *Radio Courtoisie*. Il avait choisi de traiter ensemble l'antiracisme et la laïcité, un choix à notre sens pertinent puisque ceux-ci sont liés par une même mécanique idéologique : celle de la double pensée. Phénomène décrit par Orwell par lequel un individu, dans un régime totalitaire, peut se faire le héraut d'une idéologie qui porte en elle des contradictions insolubles.

Relativisme

En l'occurrence, l'antiracisme s'affiche comme un relativisme, un égalitarisme ethnoculturel qui conduit à la négation des races humaines. Si, bien évidemment, on ne peut souscrire aux théories racistes tendant à la hiérarchisation des races, il est très dangereux de tomber pour autant dans un égalitarisme abstrait, dont la condition est la disparition de tout référent national ethnoculturel. Mais l'antiracisme ne s'arrête pas là, et c'est ici qu'intervient le pan officieux de cette double pensée : il conduit à la haine de l'identité française. Cela d'ailleurs est en soit très logique : si l'antiracisme veut la négation d'un référent ethnoculturel, il ne peut que haïr ce qui constitue la substance identitaire de la nation française et qui forme un obstacle sur la route de l'égalitarisme antiraciste.

La laïcité, qui n'est absolument pas la liberté religieuse, ni même la distinction de l'État et de l'Église, effective bien avant la Révolution française, procède de la même dynamique, avec un discours officiel d'égalité entre les religions et de refus d'une religion de référence à laquelle toute une nation pourrait se rattacher, au moins culturellement, mais aussi un discours officieux de haine de la religion catholique, qui constitue *de facto* un socle identitaire pour la nation française. Cela nous permet de comprendre certaines différences de traitement. Il en va ainsi des quelques profanations de lieux de culte juifs ou musulmans, occasionnant systématiquement l'indignation collective des médias et des politiques, à comparer au silence de plomb étouffant les multiples profanations d'églises et de cimetières chrétiens. De même, tandis qu'un crucifix baignant dans l'urine relèverait de l'art, un jeune Strasbourgeois est poursuivi en justice et accusé « d'inciter à la haine » pour avoir uriné sur un Coran (*20 Minutes*, 12/04/2011).

Le solvant de l'identité

Antiracisme et laïcité agissent comme un solvant sur notre identité française, d'abord par un processus d'égalitarisme malsain, alors qu'un peuple se rassemble plutôt en affirmant fièrement son identité et son histoire, et ensuite par un long travail de culpabilisation et de haine mené en sous-main par la propagande dite "antiraciste" ou "laïque". En ces temps

où une certaine droite, populiste ou identitaire, cherche à se refaire une virginité politique en brandissant comme un immense flambeau de résistance patriotique la laïcité, il est bon de rappeler les origines philosophiques de ce concept et ce que nous lui "devons". La France n'est pas composée que de catholiques, et ce ne fut au demeurant jamais le cas. Ce n'est pas du devoir de l'État que de chercher à convertir les âmes. Mais n'y-a-t-il pas quelque chose de scandaleux à lire, dans la loi de 1905, que « la République ne reconnaît [...] aucun culte », alors que la France doit tout - ou presque - à la religion catholique ?

Un modèle en crise

N'y-a-t-il pas également quelque incohérence à défendre aujourd'hui un modèle en crise ? Antiracisme et laïcité sont deux systèmes qui se meurent, malades de leurs contradictions internes : égalisation de ce qui n'est pas égal, privatisation d'une foi religieuse qui, lorsqu'elle est prosélyte (ce qui est le cas pour l'islam et le christianisme), ne peut que vouloir s'exprimer dans le public, refus des différences au nom d'une diversité qui cultive nécessairement... les différences. Laïcité comme antiracisme sont deux concepts en voie d'explosion, gangrenés par un multiculturalisme qu'ils ont eux-mêmes généré. C'est pourquoi, nous ne saurions nous reconnaître dans la conclusion qu'assénait Christophe Bentz à la fin de l'émission sur *Radio Courtoisie* : « Appliquons la loi sur la laïcité, l'UMP ne le fait pas. » Souhaitons plutôt le bannissement de cette "laïcité" antichrétienne et haineuse à l'égard de notre histoire. Préférerons-lui un régime qui, sans violer la liberté de chacun de croire ou ne pas croire, reconnaisse et assume avec humilité notre héritage identitaire et spirituel. ■

Stéphane Piolenc



1 Christophe Bentz : *Décrypter l'antiracisme en une heure*, éditions Tatamis, 100 pages, 9,90 euros (à paraître le 15 mai 2011).

Au fil de la presse

Où l'on se dit que l'opinion est décidément la fille légitime de la crédulité et du mensonge. Elle étouffe certaines vérités et émascule parfois la manifestation politique de la vérité.



SE RÉPÉTER, en bon maurrasien, comme pour s'en convaincre, que « *le désespoir en politique est une sottise absolue* » relève souvent de la méthode Coué, tant il est vrai que les motifs de découragement jaillissent quotidiennement tels des geysers incontenables dans nos médias. Cependant, cet aphorisme prend tout son sens lorsque que surgit, soudain, devant nos yeux ébahis, une parole ou un texte, dont la limpidité le dispute à la clairvoyance. C'est ainsi que *Valeurs actuelles* (21 avril 2011) nous livre un entretien corroboratif de Malika Sorel, membre du Haut Conseil à l'intégration, qui vient de publier *Immigration-Intégration : le langage de vérité* (Mille et Une Nuits). Florilège : « *une frange de notre élite intellectuelle, minoritaire mais puissante [...] clame que les nouveaux migrants sont discriminés, et ceux qui osent les contredire sont aussitôt embastillés dans la case raciste ! Or la victimisation est catastrophique : la culture de l'excuse déresponsabilise les étrangers installés en France. [...] Nous multiplions en leur faveur les dispositifs dérogatoires au droit commun, nous négocions nos valeurs, nous transigeons. [...] L'expression ["islam de France"] est dangereuse. Si l'on veut dire que l'islam est aussi français, donc que la France est une terre d'islam, alors les musulmans sont fondés à négocier toujours plus de dérogations à la loi commune. [...] Penser que l'Europe pourrait organiser l'islam est d'une naïveté consternante.* » Dans le même temps, ou peu s'en faut, le quotidien *Les Échos* (26 avril 2011) joue les redresseurs de torts et ambitionne de « *rétablir quelques vérités sur les chiffres de l'immigration* » (sic). La feuille de chou mondialisée nous apprend ainsi que « *l'immigration nette ne dépasse pas 100 000 personnes par an* », ou encore que « *seule l'immigration est capable de répondre à la pénurie de main-d'œuvre* ». Devant un tel bobardement abondamment relayé par des médias radio-télévisuels hors-sols, le site de "réinformation" *Polémia* (27 avril 2011) fait rapidement litière de ces inepties (dont les études les plus récentes, de Michèle Tribalat à Jean-Paul Gourevitch, ont rigoureusement démontré l'inanité) et rappelle à bon droit que le patron des *Échos* est « *Bernard Arnault, patron de LVMH, quatrième fortune mondiale, est un éminent représentant de la super-classe mondiale* ». Comment, après cela ne pas fabriquer des peuples qui se haïssent eux-mêmes, auxquels

on enseigne, dès la prime enfance, à aduler l'Autre fantasmé au mépris viscéral de soi et des ses origines ? C'est, à sa façon, ce que le mensuel, *Le Spectacle du monde* (avril 2011) entreprend de nous démontrer. Après avoir consacré le numéro de mars aux mensonges de l'histoire, la revue rouvre les pages, ô combien déchirantes et cruelles de la « *guerre d'Algérie* ». Revenant sur le fameux « *Je vous ai compris* » lancé par De Gaulle aux pieds-noirs le 4 juin 1958, Éric Branca relève que « *l'en-nui c'est que l'inverse n'est pas vrai. Si De Gaulle a effectivement compris que les Français d'Algérie comptaient sur lui pour garder l'Algérie dans la France, eux n'ont pas compris qu'il ne leur promettait rien* ». Cynisme d'un côté, sentiment de profonde trahison, de l'autre. À ce sujet, l'ADIMAD¹, dans son bulletin n°1 de l'année 2011, débute une précieuse et instructive série de notices sur les martyrs et héros de l'OAS, « *ses obscurs [et] sans grades* » dont l'association essaye de « *perpétuer le souvenir* ». Des îlots de résistance sont donc bien présents pour tenter de brandir contre vents et marées la bannière de la vérité ou, à tout le moins, celle que l'on s'évertue à étouffer parce que pas assez conforme aux canons de la pensée unique. Seul le courage manque pour la porter encore plus haut et entraîner la dynamique nécessaire. C'est en substance ce que regrette Paul-Marie Coûteaux qui, dans *Les Manants du roi* (25 avril 2011), « *face au déchaînement contre [son] appel à l'union des nationaux* », s'en prend, à fleuret à peine moucheté, à Nicolas Dupont-Aignan et autres zéloteurs « *graphomanes estampillés debout-trépublicains, qui, à la moindre alerte, se précipitent sur leurs claviers [...] pour appuyer sur le bouton "République en danger", en rappelant docilement le logiciel de la démocratie, ou du gaullisme bien compris* ». Le chef du Rassemblement pour l'indépendance de la France (RIF) de rappeler opportunément que le chef de la France libre s'est souvent acoquiné avec cette « *extrême droite* » qu'il aurait, selon ses thuriféraires *post-mortem*, soi-disant toujours combattue. Vérité d'hier, mystification d'aujourd'hui... ❑

Aristide Leucate

¹ Association amicale pour la défense des anciens détenus de l'Algérie française, 68 Traverse des Loubes, 83400 Hyères-les-Palmiers (www.adimad.fr).

ROYAUME-UNI

2,5 milliards de royalistes

La monarchie n'est pas une idée morte en Europe. La ferveur du mariage célébré outre-Manche vendredi dernier en témoigne. Mais c'est en plein tumulte médiatique que les époux affronteront les épreuves à venir.

Il est quelque peu paradoxal que ce soit ce soit dans ce numéro de *L'AF 2000*, dédié à sainte Jeanne d'Arc chassant les Anglais du sol de France, que nous prenions part à la liesse populaire engendrée par le mariage du jeune futur roi d'Angleterre. Mais les temps ne sont plus les mêmes et aujourd'hui, nos voisins anglais, plutôt eurosceptiques eux-mêmes, ne menacent nullement la souveraineté de la France.

Ascendance lointaine

Quant au prince William, petit-fils de Sa Très Gracieuse Majesté la reine Elizabeth II et du prince Philip Moutbatten, duc d'Edimbourg, s'il a reçu du sang des affreux Lancastre du XV^e siècle, ces gouttes sont bien diluées, car, de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, qui venait de France, aux Plantagenêts qui venaient de l'Anjou, puis aux Hanovre et aux Saxe-Cobourg-Gotha qui venaient d'Allemagne et qui s'appellent aujourd'hui du nom plus "british" de Windsor, le recours à des dynasties étrangères a été si fréquent qu'au cours des âges, la famille royale anglaise a plus symbolisé qu'incarné l'unité et la continuité nationale, nécessitant, au contraire du royaume de France se créant autour de la dynastie capétienne, un parlement pour donner aux nobles le moyen de défendre les intérêts du pays. Le prince William, né le 21 juin 1982, en épousant Catherine Kate Middleton ce vendredi 29 avril 2011, jour de la fête de sainte Catherine de Sienne, porte les espérances des Windsor. Il faut former des vœux pour que leur union, dans le vacarme des médias, ne connaisse point les déboires conjugaux du père et des oncles de William, lesquels ont ces dernières décennies fort attristé la reine, toujours imperturbable dans le maintien des fastes, des traditions séculaires et de la sacralité de la monarchie. On se souvient du cha-



Une affiche dans les rues de Londres

grin difficilement contenu de William, qui avait quinze ans, lors des obsèques de sa mère Lady Diana Spencer, épouse médiatique, et divorcée, de son père le prince de Galles, Charles, héritier d'Angleterre. Il ne voudra pas connaître à son tour, dans ce monde impitoyable mené par les médias, un tel malheur qui serait une catastrophe pour l'image de la monarchie.

Un regard droit

Mais aujourd'hui l'heure est à la joie. Ils étaient beaux à voir, ces deux jeunes gens au regard droit, au sortir de la vieille cathédrale de Westminster. William est un ancien élève très appliqué du célèbre collège d'Eton et de l'Académie royale de Sanshurst et a achevé en septembre dernier sa formation d'officier de l'armée de

l'air, Catherine, que l'on n'appellera désormais plus Kate, est fille d'un ancien pilote de l'air et d'une hôtesse de l'air, petite-fille de mineurs de fond à Hetton ; "nouveaux riches", diront les mauvaises langues, mais ils ont soigné l'éducation de leurs enfants, puisque c'est à Saint Andrew's School de Pangbourne qu'elle a rencontré le prince pour la première fois ; elle a travaillé un temps pour une enseigne de mode avant de rejoindre ses parents dans le commerce qu'ils ont créé de vente par correspondance et Internet dans le Berkshire ; ils se connaissent depuis 2005, firent même un temps l'expérience d'une rupture qu'elle arracha à l'avidité des médias, puis, alors qu'ils étaient liés dans le plus grand secret depuis 2007, elle fut longtemps la fiancée non officielle de William. Ils ont eu le temps de bien se connaître et de

réfléchir à leur avenir. Ils ne se marient pas sur un coup de foudre (contrairement à Charles et Diana qui se connaissaient à peine...). Que Kate soit une roturière ne semble pas avoir gêné la reine, celle-ci a même apprécié le comportement à la fois discret et volontaire de sa nouvelle petite-fille. Tout le contraire de Diana qui croyait pouvoir tout révolutionner impunément dans les usages de la monarchie... Le drame avec les princesses qui ne sont pas de rang royal est qu'elles s'habituent parfois difficilement à vivre une vie toute consacrée au pays et à s'oublier elle-mêmes dans l'accomplissement de leurs devoirs. Catherine, dans sa vie difficile, devra s'inspirer de l'exemple d'Elizabeth, plus que de Diana, dont pourtant le souvenir continue de hanter William...

Le pli est bien pris

Mais comme Diana, William et Catherine, nouveaux ducs de Cambridge, aiment s'investir dans des actions charitables au point d'avoir refusé tout cadeau de nocces au profit d'organisations caritatives. C'est de bonne tradition royale. Il leur faudra se montrer distants sans être hautains : les ovations qui les acclamèrent ce vendredi 29 avril prouvent que le pli est désormais bien pris. Cette foule londonienne en liesse est la preuve que par ce mariage magnifique la monarchie britannique a repris sa place dans le cœur de ses sujets. Elle aura manifesté aussi pour deux milliards et demi de téléspectateurs dans le monde entier que la monarchie n'est pas une idée morte en Europe, qu'il est bon pour un peuple de sentir son cœur battre au rythme de battements de cœur d'une famille et de savoir, loin du jeu de dés électoral, qui portera ses destinées dans vingt, trente ou cinquante ans... En ces jours où l'actualité est souvent si triste, cela provoque un réel bienfait. Mais hélas c'était outre-Manche... Qu'attendons-nous, nous, Français qui avons la plus longue continuité monarchique de l'Histoire, pour renouer, comme nous y invite quotidiennement le prince Jean de France, duc de Vendôme, avec la famille qui, en toute simplicité et ténacité, a fait notre pays la France ? ■

Michel Fromentoux

» BUDGET

La Commission européenne a adopté le 20 avril un projet de budget 2012 pour l'Union européenne, en hausse de 4,9 % par rapport à 2011. Se targuant d'avoir fourni « *un effort particulier, en optant pour un gel de ses dépenses administratives* », Bruxelles prétend devoir « *honorer ses engagements juridiques* », souscrits les années précédentes, afin de « *rembourser les autorités régionales ou les PME* » ayant investi dans ses programmes financiers. Cela n'a pas convaincu Paris, qui entend cantonner l'inflation budgétaire à moins de 3 %.

» CLANDESTINS

Les immigrés clandestins peuvent compter sur le soutien de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Saisie par un tribunal italien, elle a jugé contraire au droit de l'Union une réglementation infligeant une peine d'emprisonnement à un étranger qui n'aurait pas quitté le territoire national dans les délais impartis. « *Ce n'est que si l'éloignement risque d'être compromis par le comportement de la personne concernée, que l'État membre peut procéder à [sa] rétention* », affirme la Cour. Encore faut-il que les détenus soient « *placés dans un centre spécialisé* », à l'écart des prisonniers de droit commun. Et pourtant, selon le communiqué de la CJUE, « *la législation pénale relève en principe de la compétence des États membres* ».

» DÉFIANCE

Un vent d'euroscepticisme plane sur la Croatie. En cause : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), avec lequel le pays est pressé de collaborer par l'UE. L'ancien général Ante Gotovina vient d'être condamné à vingt-quatre ans de prison. Il a été jugé coupable des exactions commises à l'été 1995, lors d'une opération qu'il avait dirigée pour reprendre un territoire dont s'étaient emparés, quatre ans plus tôt, des séparatistes serbes. « *Pour nombre de Croates, ce jugement est perçu comme une remise en cause de toute la guerre de libération nationale* », explique *Toute l'Europe*. C'est « *inadmissible pour les dirigeants politiques du pays, comme le président de la République, le social-démocrate Ivo Josipovic qui s'est dit "choqué"* ». Alors que leur pays prépare son entrée dans l'Union européenne, une majorité de Croates seraient hostiles à l'adhésion, selon un sondage réalisé le 17 avril.

ALLEMAGNE

La tenue d'Eve, parure d'intégration



L'intégration des musulmanes passe-t-elle par le porno ?

EN PLEINE période de remise en cause des vertus du multiculturalisme - successivement par la chancelière allemande Angela Merkel, le Premier ministre britannique David Cameron et le président Nicolas Sarkozy -, alors que les inquiétudes des populations européennes sur des sujets comme l'identité nationale, l'intégration des immigrés et la mondialisation vont croissant, l'actrice turco-allemande, Sila Sahin et le magazine *Playboy* pensent avoir trouvé la

meilleure réponse en publiant des photos de la jeune femme âgée de vingt-cinq ans complètement dénudée. « *Avec les photos de Sahin situées comme une contribution au débat sur l'émancipation des jeunes femmes musulmanes, Playboy Allemagne s'inscrit dans la tradition historique de l'original américain* » lit-on dans le journal allemand *Die Welt*. « *Cette photo est ma libération des restrictions qu'on m'a imposées pendant mon enfance* » estime quant à elle l'actrice ; « *trop longtemps, j'ai tenu à mener une vie juste et telle qu'on me l'avait toujours imposée. Aujourd'hui, j'espère montrer aux femmes musulmanes qu'elles peuvent vivre comme elles le veulent, avec excès ou sobriété, mais librement* ». Le site *Rue89* se questionnera même sur l'émergence d'un « *islamo-féminisme* ». Tous les membres du reste de la communauté de

l'actrice ne semblent cependant pas partager son avis, notamment sa propre famille qui a manifesté sa colère. Le caractère "intégrationniste" de la manœuvre est de plus contesté sur le site *Deutsche Welle* où l'on estime que son origine ethnique est sans cesse rappelée, par exemple par la présence d'un léger voile transparent évoquant le voile musulman. Constatons qu'il y a bien là un principe intrinsèquement malsain : en guise d'intégration, c'est la pornographie que l'on propose aux jeunes musulmanes. La banalisation d'une sexualité coupée des valeurs familiales et la commercialisation du corps. Syndrome d'une civilisation qui, devenue honteuse de ses propres valeurs, n'a plus rien d'autre à offrir que la banque comme cathédrale et *Playboy* comme Missel ? □

Stéphane Piolenc

■ TURQUIE

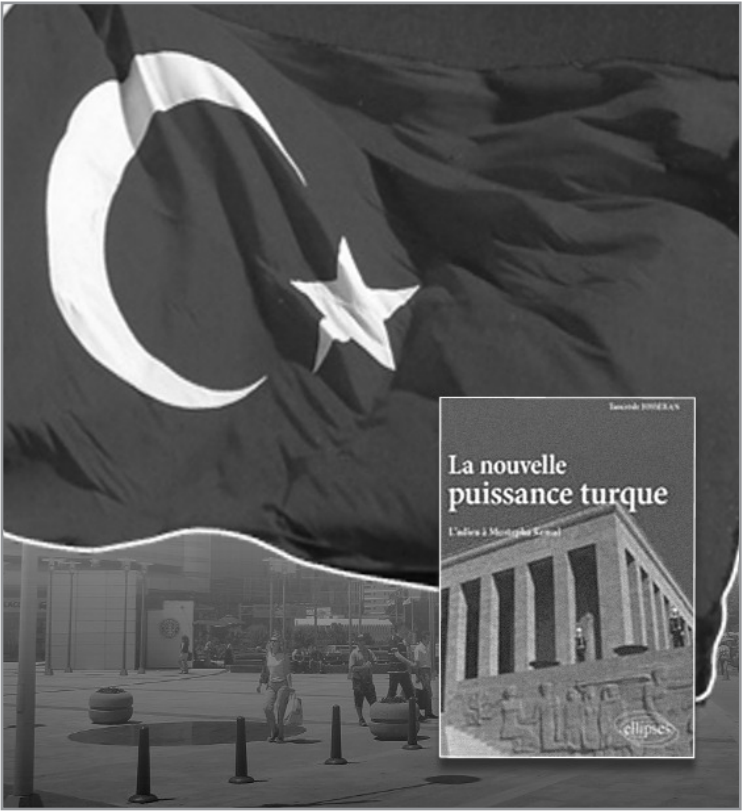
L'adieu à Mustapha Kemal

L'arrivée au pouvoir de l'AKP a bouleversé la donne aux frontières de l'Europe. Rompant avec l'héritage kémaliste, une « *nouvelle puissance turque* » émerge. Un livre de Tançrède Josseran en révèle les contours.

Si, à la "une" des médias, le "printemps arabe" a fait l'objet de tous les commentaires, il est un grand pays musulman dont on parle moins pour l'instant. Ce pays n'est pas arabe mais il a exercé son *imperium* sur le monde arabe durant un demi-millénaire. Il s'agit de la Turquie. Depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP, le Parti de la justice et du développement, en novembre 2002, la société civile et le monde politique connaissent une évolution profonde et durable. Tançrède Josseran, qui dirige l'Observatoire du monde turc, vient de publier un ouvrage d'une grande acuité, véritable référence en la matière. Le titre : « *La Nouvelle Puissance turque* ». Mais c'est le sous-titre qui renseigne et résume l'analyse fouillée à laquelle se livre l'auteur : « *l'adieu à Mustapha Kemal* ».

Par le fer et le feu

Bien des écrits ont paru à propos d'Atatürk. Mais, à mes yeux, pour saisir le caractère de l'homme, son génie mais aussi son côté nietzschéen, sa volonté de puissance qui n'acceptait aucune entrave, il faut revenir sans cesse à sa biographie écrite par Benoist-Méchin. Rarement il y eut dans l'Histoire une telle rupture. Du califat, déjà mis à mal par les Jeunes Turcs, on est passé à une république laïque et unitaire. Jusque-là, les peuples et les ethnies qui composaient la Turquie, ou vivaient sous sa domination, étaient appelés à faire allégeance au sultan, lequel leur laissait une latitude relative. Rien de tel avec Atatürk. Il avait, par le fer et par le feu, instauré sur les ruines de l'empire une république qui ne reconnaissait en son sein que des "Turcs". Atatürk, le "père des Turcs", ne voulait pas qu'il y eût



des Kurdes, mais des Turcs des montagnes. Ceci n'est qu'un exemple. Les réformes, qu'elles régissent l'introduction des caractères latins en lieu et place de l'écriture arabe, l'abandon forcé du fez et le port d'une casquette prolétarienne "à la Zola", la laïcité désormais imposée pour brider l'influence de l'islam, furent obtenues en tordant la réalité d'une poigne de fer. Dans cette œuvre gigantesque, l'armée fut le bras séculier et le demeura bien au-delà de la mort de Mustapha Kemal. C'est en cela que l'arrivée de l'AKP au pouvoir en 2002, par le jeu d'élections démocratiques, vint amorcer un véritable basculement. Tançrède Josseran, loin de tout esprit polémique, analyse en sociologue tous les aspects de l'avè-

nement d'un contre-pouvoir devenu le pouvoir. Malgré la résistance du parti républicain et de l'armée à laquelle il est soudé.

La laïcité selon Erdogan

Il existe un débat jamais éteint pour savoir si l'AKP est un parti "islamique" ou "islamiste". D'une certaine manière, il s'agit d'un faux débat. En règle générale, les observateurs s'accordent pour rejeter le terme d'islamisme. Erdogan, enfant des faubourgs, ayant passé ses premières années à Kasimpasa, quartier populaire d'Istanbul, fils d'un capitaine de ferry, homme religieux et solitaire, a su mener sa barque. Il fait sienne la définition de la laïcité due à Turgut Ozal : « *L'État est laïc mais les personnes ne le*

sont pas. » L'installation de l'AKP et sa confirmation à travers les scrutins signifie la revanche des croyants dans un État kémaliste qui les tenait en lisière. De là à vouloir imposer la "charia", il y a un pas que ni Erdogan ni l'écrasante majorité de son parti ne sont prêts à franchir. Mais à tous les échelons, en particulier l'enseignement prodigué à travers les écoles religieuses "imam hotip", l'œuvre entreprise vise à l'établissement d'une démocratie islamique. Ce qui provoque la déconstruction graduelle mais systématique du tryptique État-nation, État laïc, État unitaire, et conduit Tançrède Josseran à titrer sa conclusion : « *la fin de l'homo kemalus* ».

La clef d'un paradoxe

Le paradoxe veut que l'État voulu par Mustapha Kemal, tourné vers l'Europe, voie ses défenseurs aujourd'hui hostiles à l'Europe. Et, *a contrario*, les acteurs de la revanche islamique frappent à la porte de l'Union européenne, ce qui s'explique par le fait que l'Europe mise sur le pouvoir civil et entend que les militaires demeurent dans leurs casernes. Mais la clef du paradoxe, c'est qu'initialement l'armée est "laïque" et le pouvoir politique islamique. Aussi, aujourd'hui, pour forcer les portes de Bruxelles, l'AKP se montre - relativement - conciliante devant les exigences européennes. Alors que les républicains et l'armée témoignent d'un nationalisme intransigeant, qu'il s'agisse de Chypre, des Arméniens ou des Kurdes. Ils forment carré pour défendre l'État kémaliste devenu citadelle assiégée. Pour mieux saisir les rouages de cette évolution, on ne peut que recommander avec insistance la lecture de Tançrède Josseran. Jadis les Turcs, ceux de l'empire Ottoman ont fait le siège de Vienne. Aujourd'hui l'AKP, tout à fait démocratiquement, fait celui de Bruxelles. Autres temps, autres mœurs. ■

Charles-Henri Brignac

✓ Tançrède Josseran : *La Nouvelle Puissance turque : l'adieu à Mustapha Kemal*, Ellipses, 219 p, 17 €

BELGIQUE

Jean qui rit et Jean qui pleure

La Belgique survit, sans gouvernement depuis un an maintenant...

JEAN *qui rit* et Jean *qui pleure*. On connaît cette comptine qui date du XVIII^e siècle. Elle est devenue l'image de la Belgique. Jean qui pleure ? Le roi a reçu son "négociateur", le démocrate-chrétien flamand Wouter Beke pour un nouveau rapport intermédiaire. D'intermède en intermède, les jours s'égrènent comme un chapelet récités sans dévotion. Beke est resté longtemps au palais. Après sa sortie, un communiqué a été publié. Les conclusions avancées par le négociateur « *permettront de préparer un accord sur la réforme de l'État de façon à ce que la négociation puisse effectivement être entamée* ». Le commun des mortels, peu initié au jeu politique, se frotte les yeux. Ainsi, voilà plus d'un an que

le gouvernement est tombé, que les élections ont eu lieu et on n'a pas encore commencé à négocier. Mais qu'a-t-on fait depuis un an ? On s'est efforcé de rassembler les éléments susceptibles de jeter les bases d'une future négociation.... Wouter Beke est prié par le roi de poursuivre ses investigations, de coucher par écrit ses conclusions et, dans le courant du mois de mai, on pourrait désigner un formateur : Elio Di Rupo, le président du PS, ou Bart De Wever, celui de la NVA. Celui-ci veut reprendre la main mais les francophones s'y opposent. Ambiance... Et voilà Jean qui pleure.

Tout va bien

Et Jean qui rit ? Où est-il ? Il est bien là. Pas de gouvernement ? Mais si. Nous avons un gouvernement en affaires courantes. Il est présidé par Yves Leterme, si décrié hier, apprécié aujourd'hui. Le budget a été bouclé et, très vraisemblablement, sera approuvé par le parlement. Le taux des pensions a été réévalué à la hausse, la dette publique est à la baisse et les marchés restent stables. La

présidence de l'Union européenne, exercée jusqu'en janvier dernier, suscite encore des félicitations d'un jury où les présidents du Conseil européen et celui de la Commission, Herman Van Rompuy et José-Manuel Barroso, rivalisaient en louanges. Chacun appréciera la valeur de ceux-ci mais le duo était à l'unisson. Et la politique étrangère ? Qu'on approuve ou non l'intervention en Libye, c'était une décision difficile à prendre. La Belgique est en guerre. Ses F16 participent aux frappes. À une abstention près, le parlement a approuvé l'intervention à l'unanimité. Crise ? Vous avez dit crise ? Voilà un gouvernement qui prend des décisions allant bien au-delà des affaires courantes. Les gouvernements régionaux, eux fonctionnent et sont à plein exercice. Et "Bruxelles", c'est-à-dire la Commission, ronronne d'aise. Où donc est le problème ? Voilà Jean qui rit. Aux éclats. Certes. Mais à côté de lui, il y a Jean qui pleure, car le pays se trouve dans un coma institutionnel et c'est sa survie qui est en jeu. ■

Charles-Henri Brignac

RELIGION

Bienheureux Jean-Paul II

On saura gré au prédécesseur de Benoît XVI d'avoir visité sept fois la France au cours de son pontificat.

JEAN-PAUL II a reçu ce dimanche 1^{er} mai les honneurs de la béatification, en présence d'un million de personnes dont M. Fillon, Premier ministre. Juste hommage rendu par un membre du gouvernement français au pape qui aimait la France au point de la visiter sept fois durant son pontificat. Il lui lança lors de sa première visite en 1980 au Bourget cet appel intime mais fondamental : « *France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?...* » Quand il revint en 1996, la mine renfrognée de Jacques Chirac et les furies laïcisistes qui avaient honte de fêter le 1500^e anniversaire du baptême de Clovis lui firent la plus mal élevée des réponses. Ce qui ne l'empêcha nullement de revenir l'année suivante (août 1997) pour les Journées mondiales de la Jeunesse et d'obtenir un triomphe (un million et demi de jeunes séduits par le charme de sa parole à la messe du dimanche à Longchamp par une chaleur torride). Pour toutes ces occasions où nous avons réellement senti le Ciel visiter la terre, nous ne serons jamais trop reconnaissants à ce pontife qui contribua grandement, par sa simple présence et par son courage tranquille, à libérer le monde de la chape de plomb communiste. Après le règne larmoyant de Paul VI et le sourire furtif de Jean-Paul 1^{er}, il fallait bien un tel pontificat pour rendre à l'Église sa place dans le monde. Grand défenseur de la Vie, nous lui devons aussi un texte splendide : l'encyclique *Evangelium vitae* (25 mars 1995), critique de la démocratie totalitaire qui se substitue à la morale, qui lui valut une réponse incroyablement grossière du président Jacques Chirac.

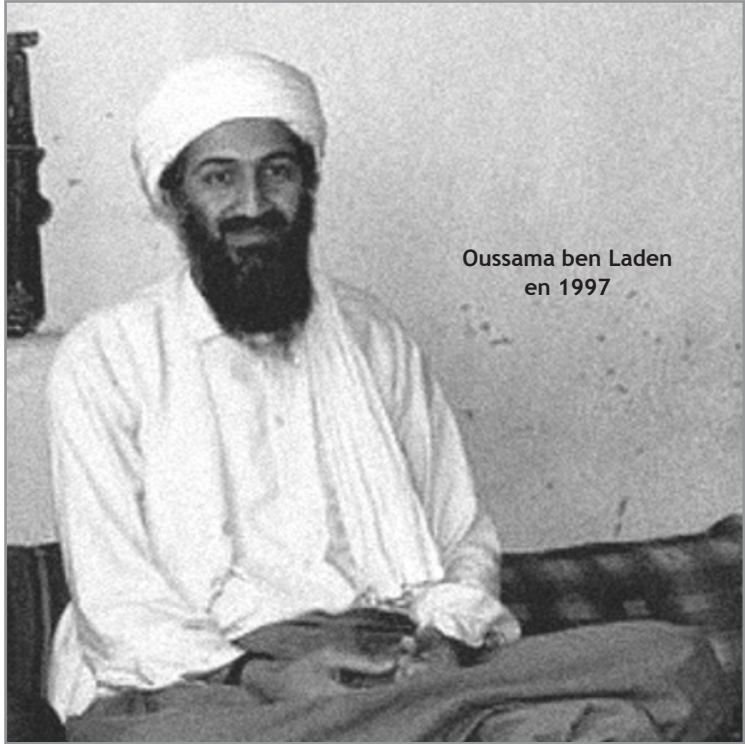
Il n'empêche qu'un pape pieux et intègre n'est pas toujours à l'abri des idées à la mode. Sa théologie de l'Homme et sa convocation à Assise de toutes les religions comme voies quasiment égales vers le Salut n'ont pas manqué de troubler bien des catholiques. On peut se demander s'il suffit de quelques *Santo Subito !* criés par une foule possédée d'un saint délire pour régler une crise qui remonte au concile Vatican II. Il est urgent d'attendre, pour s'emballer, que le temps ait quelque peu décanté la situation... □

Michel Fromentoux

■ BEN LADEN

L'affaire commence

La façon dont les Américains ont annoncé la mort de leur "ennemi juré" nourrit les spéculations, sans diminuer la menace terroriste.



Oussama ben Laden en 1997

Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, les commandos d'élite américains ont officiellement abattu Oussama Ben Laden, le chef de la nébuleuse terroriste El-Qaïda. Celui qui portait la responsabilité de milliers d'assassinats, dont les attentats du 11 septembre 2001, se trouvait non dans des grottes de montagne à la frontière afghano-pakistanaise, mais dans une villa cossue et bien protégée, à cinquante kilomètres de la capitale d'Islamabad, dans une petite cité tranquille habitée surtout par des militaires de haut rang, et siège d'une garnison !

Des zones d'ombre

Ce lundi soir, au moment où nous écrivons, de nombreuses zones d'ombre couvrent cette opération. Le corps du chef terroriste aurait été jeté à la mer afin que son lieu d'inhumation ne soit pas transformé en un mausolée faisant l'objet de culte. La photo de son cadavre criblé de balles, montrée par les télévisions du monde en-

tier, n'était qu'un montage. De nombreuses chaînes se sont excusées de s'être laissées abuser. Qui était à l'origine de cette manipulation ? Un hélicoptère de combat est tombé au cours de l'opération. Officiellement pour des raisons techniques non précisées. On l'a brûlé et fait disparaître immédiatement par « *mesure de sécurité* ». On n'a pas expliqué pourquoi. Malgré les remerciements adressés au gouvernement pakistanais par le président Obama lors de sa déclaration à la Maison Blanche, on croit savoir que les autorités de ce pays n'avaient pas été mises au courant. D'ailleurs, il est peu probable que dans une cité quasi militaire et très surveillée, certains éléments des services spéciaux pakistanais n'aient pas été de connivence avec le chef terroriste. Aux États-Unis, puis en Europe, il a été dit que ben Laden avait été « *capturé* », avant que soit annoncée sa mort. On a également avancé que son corps avait été immergé au large d'Af-

ghanistan, pays qui n'a pas accès à la mer ! Bientôt, sans doute, des questions seront posées pour savoir s'il a réellement été tué, ou bien amené aux États-Unis pour y être interrogé. La presse d'investigation pourrait s'en emparer. Surtout outre-Atlantique, où elle est beaucoup plus libre . C'est incontestablement un succès pour les services américains que le président Obama, à la veille de se lancer dans la campagne pour sa réélection, n'hésitera pas à exploiter. El-Qaïda n'est pas une organisation structurée mais plutôt un label et parfois une source financière pour les terroristes islamistes qui agissent souvent en franchise. La mort ou la capture de son chef est certes une victoire médiatique et surtout une revanche pour les Américains. Elle ne décapitera pas le terrorisme islamiste. Le numéro 2 et "idéologue" de la nébuleuse, le docteur en médecine égyptien, Ayman el-Zawahiri, son successeur désigné, assurera la relève.

Un espoir cynique

Avec un certain cynisme, on pourrait espérer que Ben Laden n'a pas été tué mais capturé, et que l'annonce de sa mort vise à éviter des "complications". Dans ce cas, ses interrogatoires pourraient être exploités, et des coups sévères portés à l'ensemble de son réseau et de ses franchisés. Le sort fait à Ben Laden est un coup psychologico-médiatique porté au terrorisme islamiste, une victoire à court terme pour Washington. Mais le terrorisme pourrait s'en trouver renforcé, de faux Ben Laden surgiront... Il est tellement facile d'imiter une voix. Le Pakistan, l'Afghanistan et quelques pays arabes pourraient être le théâtre de manifestations anti-américaines et anti-occidentales violentes. L'Iran des ayatollahs, le Pakistan, la Somalie, le Hamas, le Hézzbollah libanais, pour ne parler que de quelques-uns, ont tout intérêt à protéger ou à encourager le terrorisme islamiste. Sans parler des réseaux autonomes, des illuminés, des tueurs de tous genres. Une extrême vigilance s'impose aux pays menacés - musulmans ou non. La France est directement concernée. La menace pourrait même être dans nos murs. ■

Pascal Nari

MAROC

Un attentat islamiste

La politique de réforme de Mohammad VI, le roi du Maroc, n'a pas désarmé les terroristes. Les réformes, la libéralisation, la promotion de la tolérance et du dialogue n'ont jamais empêché les tueurs. Bien au contraire.

L'ATTENTAT de Marrakech s'inscrit dans la longue lignée des assassinats de masse inaugurée en août 1978 à Abadan par les khomeynistes. Après, il y en a eu tant d'autres : les attentats de Paris, Madrid, Bali, Luxor... et bien entendu le 11 septembre 2001. L'origine islamiste de l'attentat ne fait aucun doute. Les dissertations parisiennes sur l'organisme à l'origine du forfait sont purement théoriques. Les mouvements terroristes, particulièrement les islamistes, ont l'habitude d'utiliser différentes dénominations, le moindre spécialiste le sait. L'attentat, qui a fait seize morts, dont sept Français, et de nombreux blessés, était un acte aveugle, destiné à tuer, à terroriser, à semer le désordre et la panique. Il visait avant tout le Maroc, pays musulman où, surtout grâce à une monarchie solide et lucide, règnent le calme, l'ordre et la prospérité. Le Maroc est resté à l'écart des tensions qui agitent actuellement bon nombre de pays arabes. On voulait, on veut toujours, le frapper. Certains pensent que la récente décision du roi gracieux de nombreux islamistes condamnés pour actes de violence, de subversion et de terrorisme, a été prématurée. On pourrait leur donner raison. À l'égard des terroristes fanatisés, la fermeté est plus payante que l'angélisme. L'attentat visait également la France. Le soutien, probablement imprudent, de Paris aux révolutions tunisienne et égyptienne, qui pourraient conduire à une prise de pouvoir islamiste, ne fera pas oublier aux extrémistes la participation

française à la guerre d'Afghanistan, ni l'aventure libyenne qui commence à agiter l'opinion arabe. Or, le Maroc est un pays intimement lié à la France, son premier partenaire économique. C'est la première destination touristique des Français, qui constituent plus de 50 % de touristes, deux millions se rendant chaque année au Maroc. Des milliers de Français visitent chaque jour la place Djemaa-el-Fna où l'attentat a été perpétré. L'Argana, le restaurant visé, un des trois meilleurs de la ville, dit-on, est particulièrement fréquenté par les Français, ce qui explique le pourcentage des victimes françaises. En outre, de très nombreux Français possèdent des appartements, des résidences secondaires et parfois de somptueuses villas au Maroc, et parmi eux des célébrités de droite comme de gauche, des intellectuels, des artistes... En tentant de tarir le tourisme, c'est l'économie marocaine que l'on frappe. Le chômage et la baisse du niveau de vie qui suivront favoriseront les menées extrémistes.

Vigilance !

Certains Occidentaux ont conseillé aux Marocains, dont le sang-froid et le savoir-faire sont à souligner, d'accélérer la démocratisation et les réformes. Nous pensons que, s'il faut maintenir le rythme des réformes politiques légalement proposées par le souverain, il faudrait, parallèlement, accroître la vigilance et réprimer sans merci les tueurs. L'expérience des derniers mois montre que les vraies réformes ne pourront se réaliser que dans l'ordre et le respect de la légalité. Espérons que le roi Mohammad VI, dont la réaction a été immédiate face à l'attentat, aura la sagesse de ne pas suivre les "idées" de certains farfelus de Paris et Washington et qu'il agira dans la tradition de feu son père le roi Hassan II. Donc avec une fermeté éclairée. Quant à Paris, il serait souhaitable qu'on n'y baisse pas la garde. Les terroristes ne désarment pas. □ P.N.

PALESTINE

Triomphe posthume pour Moubarak

Un accord de principe est intervenu entre le Hamas et l'OLP.

LES DEUX FRÈRES ennemis palestiniens, l'OLP de Mahmoud Abbas, qui gère la Cisjordanie occupée, et le Hamas islamiste, qui a transformé la bande de Gaza en camp de concentration - malheur ajouté à sa ghettoïsation par Israël, - viennent de s'entendre pour mettre fin à ces interminables querelles, réunifier les deux factions du territoire et organiser d'ici un an des élections fiables. En attendant, un gouvernement de technocrates gèrera les affaires palestiniennes.

Cet accord de principe qu'il reste à finaliser, à signer, puis à appliquer est un triomphe posthume du président Hosni Moubarak et de son vice-président désigné, le général Omar Seleiman, qui demeure un membre important au conseil militaire de transition qui gère les affaires égyptiennes. En effet, depuis trois ans, l'Égypte militait pour obtenir cet accord, et Seleiman en était le principal artisan. Sa concrétisation constituerait un pas décisif vers la reconnaissance par l'Assemblée générale des Nations Unies de l'État palestinien dans ses frontières de 1967 et ayant une partie de Jérusalem comme capitale ; événement tant attendu par un peuple privé de patrie, le plus élémentaire des droits, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Israël n'est pas content, c'est le moins que l'on puisse dire. Pour l'État hébreu, qui ne manque pas d'arguments, la réunification

palestinienne équivaut à la mainmise des islamistes sur l'ensemble du territoire. Avec l'Égypte qui risque de basculer dans un système dominé par les Frères musulmans et qui donne déjà des signes d'hostilité à l'égard d'Israël, ce pays pourrait se voir précarisé. Le Premier ministre Nétanyahou proclame haut et fort qu'il s'opposera à cette évolution, à la création d'un État dominé ou cogéré par le Hamas donc sous influence des ayatollahs de Téhéran à ses frontières.

Voyage crucial à Washington

Il va entreprendre un voyage crucial à Washington, où il aura le privilège de s'adresser au Congrès, pour dissuader les Américains d'approuver cette unification. Mais comment ? La seule issue raisonnable serait qu'il accepte enfin de conclure rapidement un accord de paix avec Mahmoud

Abbas et arrête la colonisation sauvage. S'il franchissait le pas, sa coalition risquerait d'éclater. Il se trouve donc dans une certaine impasse. Il semble improbable que les principaux États européens, après avoir réclamé l'unification palestinienne, s'y opposent. En revanche, ils pourraient exiger que cet État réunifié accepte solennellement l'existence d'Israël, ce que le Hamas a refusé de faire jusqu'à présent. En tant que le principal bailleur de fonds des Palestiniens, l'Europe est en état de présenter une telle exigence avant de reconnaître la Palestine aux Nations Unies. En Israël, certains extrémistes réclament déjà une intervention militaire pour empêcher cette réunification. Cela risquerait de créer un nouveau foyer de guerre, de vraie guerre, dans un Proche-Orient qui n'en a guère besoin. Affaire à suivre avec une extrême vigilance. ■ P.N.

❑ POÉSIE

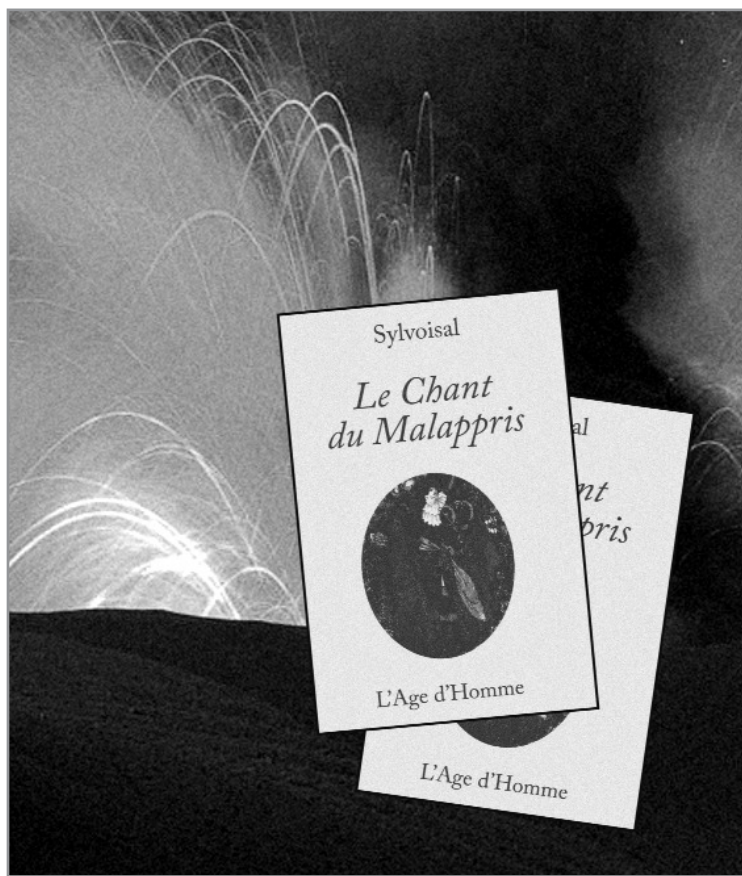
Une coulée de lave

Avec Sylvoisal, la poésie retrouve sa narration, son souffle, sa dramaturgie, sa rhétorique et sa théâtralité, dans un recueil tissé de thèmes religieux et scripturaires.

On sait que depuis les surréalistes et René Char, la poésie française avait rompu avec les formes classiques de la métrique et de la prosodie classique pour adopter le vers libre, c'est-à-dire l'absence de vers. Cette absence se doublait de l'abandon du sujet, de la narration, des personnages, de l'histoire et du drame. La poésie de Sylvoisal tourne résolument le dos à cette école ou du moins à cette tendance. Chez lui, la poésie retrouve sa narration, son souffle, sa dramaturgie, sa rhétorique et sa théâtralité. Au milieu du désert de la poésie contemporaine, elle s'élève comme un temple.

La chair et l'esprit

La chair et l'esprit ont voix au chapitre. Des souvenirs de collège, de province, traversent ces pages : les adieux d'un père à son fils dans une France encore coloniale qu'on dirait sortie d'une nouvelle de Francis Jammes, la lettre d'une mère supérieure à sa novice, sont des confessions autobiographiques à peine voilées. Sera-t-on davantage surpris de voir figurer dans cette arche de Noë des temps pré-diluviens, où l'imagination fabuleuse d'un Jacques de Voragine côtoie l'argumentation serrée d'un scolastique, le roi Salomon répondant aux questions d'un journaliste, Jean-Baptiste, Barbe-Bleue et sa chère Ariane, le Saint-Père déguisé en mousquetaire, Don Juan confessé par Elvire, Tartuffe faisant la morale à Orgon, la prin-



cesse Salomé en petite fille rebelle à l'autorité de sa mère, Ophélie se plaignant des insuffisances d'Hamlet, le jeune Valéry Larbaud bouclant ses valises avant de se rendre à Londres renouveler sa garde-robe, Huysmans et Mallarmé en train de faire leurs achats de Noël au Bon Marché, Rancé recevant la visite de Bosuet à la Trappe ou encore Charles de Foucauld dans le rôle de l'officier français, monocle et gants blancs, tel que Pierre Benoit l'a

photographié pour l'éternité ? Si la *Furie française* (pour la partie sylvoisaliennne de l'ouvrage) était placée sous l'égide baudelairienne de la femme sorcière et fée, sainte et pécheresse, et *Les Os de l'insomnie* sous celle du Racine traducteur des Psaumes et auteur d'un théâtre sacré, *Le Chant du malappris* a cette singularité de mettre à plusieurs reprises en scène Rimbaud, l'enfant de Marie communal, derrière la figure duquel se profile celle de

Jésus adolescent évoquant ses années de Nazareth, de Jésus non pas au milieu des docteurs mais déjà contre les docteurs et les scribes (et comment dès lors ne pas penser au Jésus des *Mystères* de Charles Péguy ?), ou encore Caïn racontant le meurtre d'Abel et l'exil du paradis terrestre avec toutes les conséquences qu'un tel déménagement eut sur la première famille humaine.

Du fumier et des roses

C'est tout l'ancien régime des fables et des retables, c'est tout le moyen-âge énorme et délicat de Verlaine, infernal et ténébreux de Michelet, qui est dans ces quatre cent pages de vers reconstruits. Ce livre extraordinaire n'ouvre aucune porte, il les fermerait plutôt. Le rire y côtoie l'effroi, le fumier la rose, l'un suscitant l'autre. Barbe-Bleue s'y enferme avec ses Ariane, ses confesseurs, ses maîtres d'armes et les fantômes de ses ancêtres et nous laisse par les lucarnes entrevoir la splendeur de la vie "régulière" et cavalière d'autrefois. Nombre de poèmes sont dialogués comme des conversations de théâtre. Le diable se tient derrière les rideaux de l'alcôve et Suzanne au bain se rit des vieillards. S'agit-il pour autant d'une poésie religieuse ? Religieuse comme le fut la seconde manière de Verlaine ? Elle est assurément tissée de thèmes religieux et scripturaires et totalement gouvernée par une syntaxe strictement catholique, telle que le Moyen-Âge et l'Ancien Régime l'avaient élaborée. Mais avant d'apprendre les rudiments du catéchisme, Sylvoisal a dû sûrement lire les *Contes* de Perrault qui semblent être la terre nourricière de son imagination. ■

Gérard Joulé

✓ Sylvoisal : *Le Chant du malappris*, éditions de l'Âge d'Homme, 316 p., 27 euros.

LIVRE

Regnard vu par Troyat

AUTEUR OUBLIÉ, Jean-François Regnard fut regardé en son temps comme l'égal et le continuateur de Molière. Sa vie, pourtant, demeure aujourd'hui plus obscure encore que son œuvre... C'est cette pénombre entourant l'homme qui permit à Troyat de lui consacrer cette fausse biographie, brochant à l'envie sur le peu que l'on sait. Voici donc Regnard, grand seigneur méchant homme très donjuanesque, libertin convaincu, lancé dans le monde en 1677, entraînant à sa suite son ami Gilbert Beaufort, aussi terne et effacé que l'autre est beau et doué. Qui pourrait deviner que, des deux, c'est Beaufort le plus talentueux et que Regnard ne fera que lui voler idées, vers, trouvailles, avant de lui ravir sa femme ? Beaufort, victime consentante, heureux près de son tortionnaire, se prête au jeu. Jusqu'à l'heure de la vengeance.



Au vrai, le destin controversé de Regnard sert de prétexte à étudier les rapports malsains de l'auteur à succès et de son faire-valoir. Contexte historique, péripéties, qu'il s'agisse de peindre une felouque barbaresque, un harem d'Alger, les coulisses des Italiens, n'ont pas plus de consistance qu'un décor de théâtre grossièrement esquissé. Et peu importe car l'art de Troyat est de donner vie, malgré cette économie de moyens, à une époque et à un héros qui en devient le pur et maléfique produit. ■ A.B.

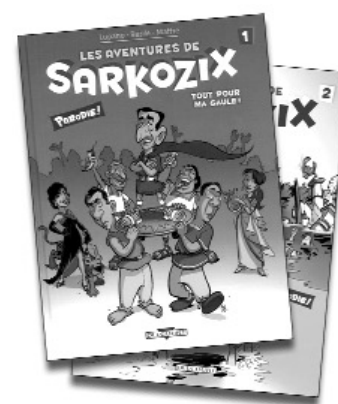
✓ Henri Troyat : *La Perruque de Monsieur Regnard*, Fallois, 135 p., 16 €.

BD

Sarkozy en Gaulois

Le président de la République et ses ministres s'installent dans le village d'Astérix.

ENFIN ÉLU chef suprême de la Gaule, remarié à la séduisante Karlabrunix, l'ambitieux petit Sarkozix n'en est pas apaisé pour autant. L'arrivée à la tête de l'empire du jeune et beau Barako, lequel a manifestement décidé de lui battre froid, lui est insupportable ; le retour de son ennemi intime Villepinix le rend fou, et l'échec répété de ses efforts afin de passer à la postérité, que ce soit en imposant le culte de la déesse Europe, en érigeant le ruineux quartier de la Dépense, ou en rénovant le système bancaire, ne saurait lui rendre le sourire. Sans parler des affaires qui remontent toujours à la surface, de l'impéritie de ses adjoints et de la colère qui gronde parmi les Gaulois excédés.



Cette parodie de l'univers d'Astérix prenant Sarkozix et ses ministres pour têtes de Turcs est incontestablement drôle, réussie et souvent bien plus profonde qu'il y paraît. Passant de l'anecdote à l'essentiel, cet album souligne un peu plus la déliquescence accélérée du système républicain et le mépris des "élites" envers le peuple. Resterait à en tirer les conclusions qui s'imposent. ■ A.B.

✓ Lupano-Bazile-Maffre : *Les Aventures de Sarkozix ; Et ils coulèrent des jours heureux* (tome II) ; Delcourt, 48 p., 10,50 €.

Les films de mai

❑ John Rabe, le juste de Nankin - 1937 : les Japonais ont entrepris d'envahir la Chine. Homme d'affaires discipliné et ordonné, fervent défenseur d'Hitler, l'Allemand John Rabe, Ulrich Tukur, réside à Nankin où il dirige l'usine Siemens. Devant les bombardements et les exactions de l'armée nipponne, il est choisi par les diplomates étrangers en poste à Nankin pour diriger une "zone de sécurité". Ouvrant les portes de son usine à la population, John Rabe et ses amis européens vont mener une lutte incessante pour sauver le plus de Chinois possible... En s'inspirant du journal intime de John Rabe, Florian Gallenberg signe une fresque historique, du genre histoire dans l'Histoire, qui rend un vibrant hommage au "Schindler de la Chine". Une œuvre réalisée à la manière "classique" et "académique" des grands films historiques d'hier. Déjà en salle.

❑ L'Aigle de la 9^e Légion - Adapté du roman de Rosemary Sutcliff (1954), lui-même basé sur la "légende" de la disparition de la 9^e Légion romaine stationnée à Eburacum (aujourd'hui la ville de York, dans le nord de l'Angleterre), ce péplum de Kevin MacDonald nous raconte, à grands coups de pilum dans le sternum, la quête du centurion Marcus Aquila, Channing Tatum, parti à la recherche de l'emblème de la 9^e Légion, un Aigle d'or, que commandait son père, en compagnie d'un esclave écossais, Esca, Jamie Bell. Au-delà du mur d'Hadrien, c'est un monde inconnu qui les attend... Quelques bons morceaux de bravoure pour un film qui, hélas, avance par moment comme une... tortue romaine et qui, dans sa partie finale, donne l'impression d'être dans un *Dernier des Mohicans* version chute de l'Empire romain pour un crépuscule des aigles. En salle le 4 mai.

❑ Parmi les autres sorties : *Thor* (3D), grosse bouse "shakespeareienne" avec effets spéciaux et images de synthèses pour les aventures d'un dieu du Tonnerre, adapté des célèbres BD Marvel Comics et mis en images façon marteau-pilon par Kenneth Branagh (déjà en salle) ; *La Défense Lincoln*, un bon polar judiciaire classique de Brad Furman, adapté d'un roman de Michael Connelly, avec Matthew McConaughey en avocat appelé à défendre un gosse de riche massacreur et tueur en série de jeunes et ravissantes *call girls*, qui se dit innocent. En salle le 25 mai.

Alain Waelkens

❑ LIVRES

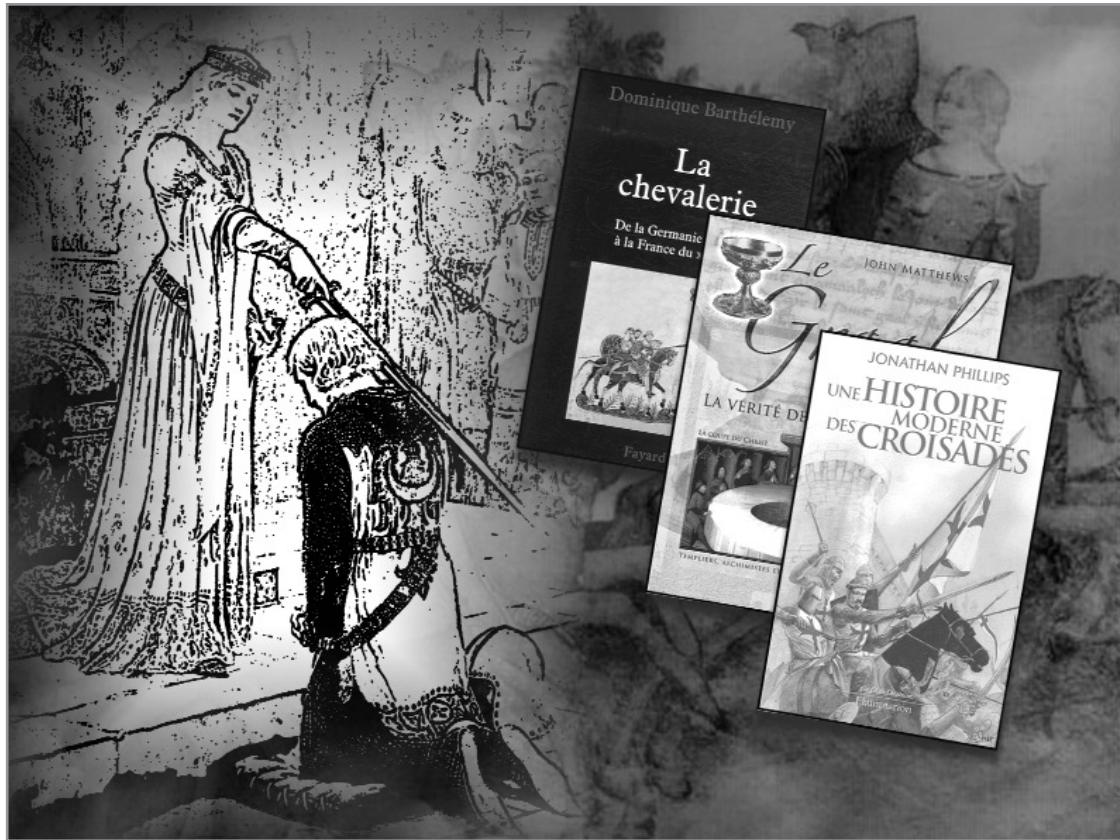
L'esprit de chevalerie

Sublimation des vertus guerrières mises au service d'une cause juste ou sacrée, la chevalerie, longtemps miroir et référence des comportements occidentaux, devient, sauf exceptions, incompréhensible à une historiographie en rupture avec ses racines culturelles et religieuses.

L'idéal chevaleresque, tel qu'il apparaît au tournant de l'an Mil pour croître et s'épanouir au XII^e siècle, n'a pas jailli tout à coup de rien ; il s'ancre dans un passé, des traditions, des comportements, des croyances antérieurs à la société médiévale, et même au christianisme. Comment s'est-il forgé, mis en place, imposé ? Autant de question auxquelles Dominique Barthélemy apporte des réponses, ou des commencements de réponse dans un essai remarquable de justesse, d'érudition, d'intelligence et d'humour, *La Chevalerie*.

Vertus guerrières

Qu'il existe des vertus guerrières communes à toutes les sociétés indo-européennes, voire à toutes les civilisations qui exaltent le courage et le métier des armes, on ne saurait en douter. Cependant, impossible de comparer Roland ou Lancelot à Achille ou Hector, ni de faire procéder le héros médiéval d'un modèle romain, comme certains historiens ont tenté de le démontrer, parce que l'individualisme chevaleresque est à l'opposé de l'esprit des légions. Il convient de chercher son modèle ailleurs, dans un passé « barbare », germanique, exaltant la valeur personnelle, le rôle du cavalier, les rapports entre un chef de guerre et ses hommes. Au vrai, ce modèle germanique supposé serait tout autant, voire davantage celtique, mais il tend à s'imposer avec l'avènement du monde franc, s'épanouit à l'époque carolingienne, devient chevalerie telle que nous entendons le mot à l'aube des temps capétiens. L'un des grands intérêts de l'étude, souvent incisive et mordante, est de mettre en évidence combien le combat chevaleresque, dès ses origines, se veut élitiste, quoique largement ouvert aux talents et mérites, donc économe en sang, le but étant de briller, pas de se faire tuer. Aussi de montrer comment les puissants, rois ou ecclésiastiques, oeuvrèrent à orienter ce goût de l'exploit individuel vers l'intérêt général, guerres de conquête ou croisade capables de souder la communauté dans la poursuite d'un but unique. Tournais, joutes et défis s'inscrivent dans une même logique, tandis que la chanson de geste, le roman arthurien ou courtois, objets d'un chapitre passionnant, tracent un modèle parfait, ce qui ne signifie pas que tout chevalier ait incarné cette perfection. En allant au-delà du mythe et de l'idéalisation, le professeur Barthélemy propose une vision profondément juste et humaine d'une institution qui tendit vers le Bien, sans toujours l'atteindre, et un éclairage équilibré sur ses relations avec un



Islam qui proposait un contre modèle chevaleresque ; Sarrasins ou Francs, les vrais chevaliers, d'un côté comme de l'autre, y furent étonnamment sensibles.

La Table ronde

Le cycle des romans de la Table ronde, inspirateur de tant de rêves et de comportements héroïques, s'ancrent, eux aussi, dans un passé indo-européen très lointain. Rompant avec les délires ésotériques trop suscités par le sujet, un universitaire britannique, John Matthews, propose, sous forme d'un élégant album illustré, *Le Graal*, la vérité derrière le mythe, étude poussée sur les origines de la légende du calice de Joseph d'Arimathie, et l'interprétation qu'il convient de donner à l'histoire. Le symbole du vase sacré qui permet de communiquer avec la Divinité existe dans toutes les cultures, même les plus éloignées de la nôtre. En Europe, on le retrouve dans le cratère primitif d'Ouranos, le chaudron magique des dieux celtes, et chez les Scythes, ce qui permet d'ailleurs à Matthews, conseiller historique d'un film consacré au roi Arthur, d'y soutenir la thèse, aventurée mais défendable, d'un Arcturus officier romain né dans les plaines de l'Est. Ce qui importe est de comprendre pourquoi ce récipient tient une telle place dans l'imaginaire collectif de tous les temps et comment, d'un rôle symbolique, celui de la quête de l'âme vers Dieu, il a pu, dans des sociétés de plus en plus matérialistes, devenir l'objet de la recherche d'obligation stérile d'un objet tangible doué de pouvoirs

supposés magiques. Le résultat est stimulant, par les discussions qu'il suscite, et passionnant. Est-ce ce matérialisme ambiant qui conduit aujourd'hui à appréhender les croisades comme une entreprise de conquête coloniale animée de vulgaires appétits de lucre hypocritement travestis en guerre sainte ? Sans doute ... S'y ajoute, chez des historiens coupés de la tradition catholique, une incapacité véritable à comprendre le phénomène, donc prompts à le condamner de manière véhémence. L'Anglais Jonathan Phillips en fait la démonstration avec *Une histoire moderne des Croisades*. En quoi « moderne » ? En cela qu'elle réproche une entreprise perçue, la faute en revenant aux propos de George W. Bush après le 11 septembre, comme une agression gratuite contre un monde musulman plus ouvert, civilisé, lumineux que l'Occident mal sorti des brumes de la barbarie. Thèse faussée d'emblée, on l'aura compris, qui perd de vue que l'Islam régnait sur le Proche-Orient après en avoir chassé les Byzantins et laissé aux chrétiens locales le choix entre la peu enviable dhimmitude et la conversion. Que cette agression remonte à trois siècles ne la légitimait pas. En fait, Philipps, conscient que la croisade constituait une réponse au djihad, entendait écrire une histoire de la guerre sainte, ce qu'indique le titre anglais de son livre. L'ennui étant que, dépassé par la complexité du sujet pour un non-arabisant, ou inquiet des aspects politiquement incorrects de sa démarche, il a réorienté son travail pour en faire le procès d'une entreprise par essence catholique, voire na-

tionaliste. Horresco referens... Je ne saurai trop vous conseiller de relire plutôt Grousset, réédité en poche chez Perrin, qui se revendiquait patriote et croyant et dont l'Histoire des Croisades, inconnue de Mr. Philipps, pour n'être pas "moderne" n'en demeure pas moins un chef d'œuvre.

Aux côtés des Croisés

Les mêmes *a priori* se retrouvent dans le petit livre de Claude Lebédel, *Les Croisades*, paru dans une nouvelle collection désireuse de rendre l'histoire abordable à un lectorat ignorant. Sans s'engourdir de chronologie, s'arrêtant à quelques personnages subjectivement choisis -Pourquoi aucune femme quand Mélisende de Jérusalem ou Constance d'Antioche, entre autres, le justifiait ? Pourquoi Renaud de Châtillon, seigneur brigand plutôt que l'admirable Baudouin IV ? - sans peur des erreurs de détails, -Bohémond de Hauteville, prince de Sicile, n'est pas Bohémond de Normandie... - dégoulinant de complaisance pour tout ce qui n'est ni

croisé ni franc, au risque d'attribuer l'invention de la boussole et de la soie aux Arabes plutôt qu'aux Chinois, l'auteur signe une synthèse plus ambitieuse que sérieuse et passablement insatisfaisante.

Royaume latin

Qu'il ne s'agissait nullement d'une entreprise d'appropriation territoriale, un fait l'atteste : au lendemain de la prise de Jérusalem, en juillet 1099, la majorité des Croisés repartit vers l'Europe sans penser à la survie du nouveau royaume latin... Ce fut l'urgente nécessité d'assurer une armée permanente qui entraîna la naissance de l'Ordre du Temple et la transformation des Hospitaliers de Saint-Jean en moines soldats. Aventure singulière que cette nouvelle chevalerie dont saint Bernard s'instaura le chancre et qui a entraîné, en français du moins, d'innombrables études plus ou moins sérieuses et circonstanciées. Il semble qu'il n'en existe pas d'équivalentes outre-Manche puisque l'étude de Desmond Seward, *Les chevaliers de Dieu*, y demeure, depuis sa parution en 1972, un classique inégalé. Fallait-il en proposer la traduction ? Oui. Certes, Seward, dans cette synthèse consacrée aux Ordres militaires, n'apprendra strictement rien à ceux que le sujet intéresse concernant Templiers, Hospitaliers, devenus chevaliers de Malte, ou Teutoniques ; en revanche, et cela justifie l'entreprise, le chapitre consacré aux ordres espagnols et portugais, Calatrava, Alcantara, Aviz, Montesa, Santiago et Mercédares, qui combattirent uniquement dans la péninsule ibérique, la Reconquista étant regardée comme équivalente à la Croisade, est, à ma connaissance, la seule approche disponible dans notre langue. Seward y met en évidence la laïcisation de ces Ordres, l'emprise des souverains, qui imposèrent des princes comme Grands Maîtres, précisément ce que Philippe le Bel tenta vainement d'obtenir du Temple, et explique ainsi leur longue durée. Cela comble une lacune de notre historiographie. ■

Anne Bernet

- ✓ Dominique Barthélemy : *La Chevalerie*, Fayard, 525 p., 26 €.
- ✓ John Matthews : *Le Graal*, Le pré aux clercs, 175 p., 20 €.
- ✓ Jonathan Phillips : *Une histoire moderne des Croisades*, Flammarion, 520 p., 26 €.
- ✓ Claude Lebédel : *Les Croisades*, Ouest-France, 160 p., 6 €.
- ✓ Desmond Seward : *Les Chevaliers de Dieu*, Perrin, 380 p., 22 €.

Lu aussi

IL NE FAIT pas bon, pour un Écossais, se mêler à l'ost anglais qui part combattre en Terre Sainte. Pourtant, Kenneth, le mystérieux chevalier au léopard, l'a voulu. Mais il est vrai que cet inconscient ose aimer la noble Edith Plantagenêt, cousine de Richard Cœur de lion. Un amour qui va mettre sa vie, et plus

grave, son honneur, en péril. Au cours de ses péripéties orientales, le jeune homme découvrira que loyauté et dévouement se rencontrent aussi dans l'autre camp, lors même qu'ils paraissent avoir déserté celui des Croisés. Peu connu en France, ce roman de Scott se révèle un petit chef d'œuvre. □

- ✓ Walter Scott : *Le Talisman*, Phébus libretto, 383 p., 12 €.

❑ LIVRE

Marchons avec Jeanne !

Tandis qu'il retrace la vie de l'héroïne nationale, l'abbé Rioult se risque à pénétrer les secrets de son âme – celle d'une sainte fidèle aux Voix qui lui indiquent sa vocation.



Sacre de Charles VII en présence de Jeanne d'Arc, le 17 juillet 1429

Chaque année quand approche le cortège traditionnel d'hommage à sainte Jeanne d'Arc (dimanche 8 mai, départ à 9 h 30 du parvis de l'église sainte Madeleine, Paris 8^e), nous nous sentons le cœur en joie et plus que jamais fiers d'appartenir à la seule nation à laquelle Dieu eût envoyé une jeune fille enjouée pour témoigner de la vérité de la France, comme il envoya son Fils porter témoignage de la Vérité tout entière. De quoi laisser éperdu de reconnaissance envers Dieu tout Français conscient de sa formation et de son identité. L'Action française a eu le grand mérite, au prix de 10 000 jours, de prison d'imposer à la République le cortège annuel. D'autres groupes défileront toute la journée du 8 mai et tous reconnaissent que s'ils peuvent encore défiler, c'est parce que l'AF s'est battue pour cela. Il n'y aura dans la rue ce jour-là que des enfants de Maurras.

Miracle de la grâce

On s'est trop souvent épuisé à expliquer par de simples concours naturels de circonstances l'épopée de notre héroïne nationale. M. l'abbé Olivier Rioult, dans un livre récemment publié, traite enfin dans toute son ampleur la vie de Jeanne d'Arc et expose, en historien scrupuleux, dans tous ses détails, ce qui est proprement l'Histoire d'une âme ou plutôt « l'histoire du miracle de la grâce et de la nature ». Interrogeons-nous avec lui « avec un infini respect, sur les sources mystérieuses mais réelles d'une si naïve et si

efficace audace, de tant de courage avec une telle candeur, de tant de caractère avec une si délicate et fervente piété, d'un jugement si sûr, d'une résolution si ferme dans un être si jeune et si parfaitement féminin ».

Enfance pieuse

M. l'abbé Rioult, avec une érudition extraordinaire, fouillant dans les témoignages du temps et dans le texte du procès où elle répondit du tac au tac et avec un grand bon sens aux questions ineptes de ses juges, nous entraîne sur les pas de Jeanne, depuis son enfance pieuse et enjouée où elle apprit le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo* là où il faut les apprendre : sur les genoux de sa maman, jusqu'à l'intervention des Voix (saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite) l'incitant à « bien se conduire et à toujours fréquenter l'Église », signes qu'elles venaient du Ciel l'aidant à « poser un regard éternel sur sa fin, pour l'instruire du combat et de la couronne à laquelle Dieu l'avait destinée de toute éternité », mais établissant avec Jeanne des rapports non de l'ordre de la possession, mais de la vocation, donc respectant sa liberté. Puis, au bout de quatre ans, la rencontre du dauphin de France, héritier légitime (« c'est vous et non un autre »), puis les grandes batailles historiques pour chasser les Anglais du sol de France, le sacre du dauphin devenant Charles VII, enfin la capture, le procès et la mort. C'est une jeune fille toute simple que Dieu choisit pour cette mission ; comme quoi rien ne vaut

une solide éducation au sein d'une famille chrétienne pour forger des âmes grandes et solides. La voici alors faisant la guerre et prenant Orléans, ce dernier bastion de résistance empêchant les Anglo-Bourguignons de ne faire de la France qu'une bouchée. Orléans, il faut sans cesse le redire, aujourd'hui c'est nous, nous qui refusons de nous résigner à l'effacement de la France. En suivant Jeanne prions pour mériter aujourd'hui une telle intervention divine...

Sainte de la patrie

L'abbé Rioult recueille au passage toutes les leçons que nous donne Jeanne par sa pureté d'intention, son immense pitié pour le sang répandu comme aussi sa prescience et son habileté à chevalier, toujours consciente d'être mandée de par le roi du Ciel : « La France existait par son roi légitime ; elle prospérait quand il était juste et il était juste tant que les lys signifiaient les trois vertus théologiques c'est-à-dire tant que le roi était uni et soumis filialement à Dieu par son Église. La piété de Jeanne est une vertu surnaturelle. » Sainte de la patrie ? Mais encore faut-il préciser : « Une communauté politique n'existe que par une amitié qui s'est construite en vue d'un certain bien. Pour Jeanne et les Français de l'époque ce bien pour lequel et par lequel ils s'unissaient n'est pas une simple prospérité matérielle c'est la salut de leur âme et la gloire de Dieu ; ce n'est pas la patrie d'un Robespierre, d'un Napoléon, d'un

Poincaré ou d'un De Gaulle, ces chefs d'une patrie sans dieu qui "se dissocie" en une association de malfaiteurs. La France que Jeanne aime c'est celle qui met Dieu à la première place, c'est ce peuple fidèle et brave sachant prendre les armes pour être un bouclier de la foi »,... à l'image des Francs de Clovis à l'origine de notre pays.

Une œuvre contre-révolutionnaire

À une époque (déjà !) troublée par la révolution dans l'État (Paris venait de connaître des journées révolutionnaires sanglantes) et aussi dans l'Église (il y avait eu récemment deux papes et même trois régnant en même temps, tandis que les conciles réclamaient la primauté sur le pouvoir pontifical), elle vint redresser les esprits et rétablir l'ordre : que le roi légitime fût sacré à Reims et qu'on obéît au pape, successeur de Pierre ! Pour elle, l'autorité humaine était une délégation divine et une participation à l'autorité même de Dieu (Charles VII accepta de recevoir sa couronne de Dieu seul). En ce sens, Jeanne accomplit une œuvre essentiellement contre-révolutionnaire. Elle travailla à unir les cœurs et le sang, comme le marqua solennellement la cérémonie du sacre à Reims. Alors que l'islam commençait à se montrer menaçant, elle milita pour le bien de la chrétienté, « pour bâtir la cité chrétienne sur le plus sûr fondement et selon les vrais principes civilisateurs. Civiliser c'est spiritualiser, c'est libérer l'homme du péché ». Mais ce langage était trop dur pour des hommes qui s'accommodaient de la révolution, trouvant dans cette espèce de "gouvernance" anglo-européiste leur intérêt (les affairistes bourguignons) ou leur confort intellectuel (l'évêque Cauchon), s'habituant à l'insubordination en toutes choses. Ils firent mourir Jeanne, ne voulant pas entendre son témoignage de vérité, Jeanne clamait la justice : les Anglais chez eux, les Français chez eux dans la complémentarité chrétienne des nations. Il fallait la condamner parce qu'ainsi l'on sèmerait le doute sur la légitimité de Charles VII et l'on remettrait en cause l'idée d'organisation de la chrétienté. Cela continue : au début du XX^e siècle, il y eut Thalamas pour nier le caractère surnaturel de ces faits mais il reçut une fessée bien méritée, estime l'abbé Rioult, de la part des Camelots du Roi... L'abbé Rioult suit pas à pas ce que fut la « passion » de Jeanne, mettant à chaque instant l'accent sur la ressemblance évidente avec la passion du Christ, lui aussi livré à la justice des hommes par des chefs religieux. Et cette mort ne fut pas un échec ! Nous en donnerons la preuve en marchant le 8 mai. Auparavant il importe de lire ce livre éblouissant d'érudition et de réflexions pour notre temps. ■

Michel Fromentoux

✓ Abbé Olivier Rioult : *Jeanne d'Arc, Histoire d'un âme*, éditions Clovis, 650 pages, 24 euros.

ALBUM

La montée vers la gloire

RIEN n'est trop beau pour magnifier notre héroïne nationale. Aussi Alain Bournazel a-t-il décidé cette année de sortir le grand jeu. Cela donne un album éblouissant, où le poids des images (dessins d'époque, tableaux célèbres, gravures, grandes cartes, cartes postales récentes) s'ajoute au poids des mots si savamment et si délicatement choisis, dans un ensemble magistral et jamais lourd car emporté par l'enthousiasme printanier de la fille rieuse et volontaire... Jeanne était le seul éclair de jeunesse et d'âme dans un royaume en train de sombrer dans la dérive et le gâtisme conjugués à la sauce marchande économique-affairiste qu'imposait l'Europe anglo-bourguignonne. On avait ainsi abouti au honteux traité de Troyes, vendant la France au roi anglais Henry V, déshéritant le dauphin Charles qui tentait de résister en son petit royaume de Bourges. La petite bergère de Domrémy se présenta à lui, utilisa tous les concours, et, entrant dans Orléans en procession, elle en chassa les Anglais contre toute attente, redonnant du cœur au dauphin comme à tous les Français. Le plus important restait à réaliser. Beaucoup pensaient que l'on pouvait profiter de l'élan pour se porter sur la Normandie. Mais Jeanne insistait pour l'on courût d'abord à Reims, affirmant en grande politique qu'« une fois que le roi serait couronné et sacré la puissance des adversaires diminuerait toujours ». Politique d'abord ! Puis ce fut le temps des revers, la politique politicienne reprit le dessus : Jeanne dut aller jusqu'au sacrifice suprême pour ne pas renier ses Voix célestes qui ne parlaient qu'un langage trop surnaturel, pour des hommes d'argent et à des clercs dévoyés... Puis aux XIX-XX^e siècle, ce fut la montée vers la gloire, l'hommage de la nation tout entière à la suite de la Grande Guerre où elle galvanisa les courages et de la canonisation en 1920 quand royalistes et républicains purent honorer la sainte d'un même cœur du titre de deuxième patronne de la France tout de suite après la Vierge Marie. Un album à lire pour le plaisir de l'esprit et des yeux, mais aussi pour offrir, car aucun cadeau ne saurait être plus digne d'un jeune Français. ❑ M.F.

✓ Alain Bournazel : *Jeanne d'Arc*, Bibliothèque des Introuvables, 216 p. 240x330 illustrées, reliure et coffret toilés, 125 euros

❑ ACTION FRANÇAISE

Du compromis nationaliste

Tout en préparant le retour de l'héritier, l'Action française prétend contribuer à la sauvegarde de l'héritage. C'est pourquoi elle met en œuvre le "compromis nationaliste", tandis qu'elle s'efforce de discerner au jour le jour le jour où se trouve l'intérêt français.

La notion de "compromis nationaliste" est une des meilleures clés pour entrer dans la pensée d'Action française. Si la célèbre formule, "les libertés en bas, l'autorité en haut", exprime en quelque sorte le but vers lequel nous marchons (restaurer une autorité forte, à la légitimité incontestable, qui n'aura plus besoin de tout administrer et de tout régenter pour subsister), le "compromis nationaliste" exprime, quant à lui, la ligne de conduite qui est la nôtre tant que ce but n'a pas été atteint.

En effet, l'Action française, - et c'est son originalité par rapport aux autres mouvements royalistes -, ne fait pas de la monarchie une idéologie, un système, encore moins un préalable ! Pour Maurras, le seul absolu en matière politique est la reconnaissance de la nature sociale de l'homme. Tout le reste est contingent. La nation est présentement la forme la plus solide et la plus complète d'organisation politique que nous connaissions et sa défense s'impose donc à quiconque veut faire prévaloir les choix politiques sur le simple jeu des intérêts économiques, mais il n'en a pas toujours été ainsi et il n'en sera pas forcément toujours ainsi. De même, la monarchie est le régime qui répond le mieux aux exi-



Pierre Pujo accueillant Jacques Chirac à Mayotte
le 19 octobre 1986

gences de l'histoire et du tempérament français mais ce modèle n'est pas requis pour tous les peuples, sous toutes les latitudes. Cette manière d'envisager les choses, que l'on pourrait qualifier jusqu'à un certain point de positiviste, permet à l'AF de hiérarchiser son action : la philosophie et l'histoire nous conduisent d'abord au nationalisme puis le nationalisme nous conduit à son tour à la conclusion monarchique. C'est l'empirisme organisateur. Écoutons Maurice Pujo faire en 1937 l'application de ces principes

au problème de l'union des patriotes : « Chez nous, à l'Action française, la méthode dans l'action est la même que dans la doctrine : c'est celle de l'empirisme organisateur. Qu'il s'agit de viser le but final ou d'atteindre des objectifs limités, pour nous l'action, toujours conduite par l'idée, a toujours eu pour matière les événements. N'envisageant comme moyens qu'une élite consciente et énergique d'une part, de l'autre les forces latentes du patriotisme français à mobiliser seulement pour la sauve-

garde de quelque grand intérêt du pays, cette action vigilante a été étroitement liée à la vie nationale. » (Le Problème de l'union, Librairie d'Action française, 1937) Autrement dit, la politique de l'Action française consiste à discerner au jour le jour, dans chaque événement de la vie nationale et internationale, où se trouve l'intérêt français et, une fois ce discernement opéré, à tout mettre en œuvre pour servir cet intérêt national. Le "compromis nationaliste" consiste en cette collaboration permanente

avec toutes les forces qui agissent, ponctuellement ou de manière plus durable, dans le sens de l'intérêt national et cela sans aucune considération partisane. Maurice Pujo le dit autrement : « Nous avons des convictions, mais nous sommes sans préjugés. » Dans notre histoire récente, on peut citer l'exemple de Pierre Pujo accueillant Jacques Chirac à Mayotte pour conserver un territoire d'outre-mer à la France ou celui du soutien que le même Pierre Pujo apporta aux initiatives souverainistes, qu'elles viennent d'un Chevènement ou d'un Séguin, pour combattre les partisans d'un État européen supranational. Bien entendu, le "compromis nationaliste" n'a rien de commun avec la logique des alliances. Nous n'avons pas vocation à nouer des alliances permanentes, à signer des accords avec des partis ou des hommes de parti, à adhérer à des confédérations de mouvements dont nous deviendrions une composante parmi d'autres... L'Action française, disons-le sans fausse pudeur, a la certitude de posséder la doctrine du salut national. Elle continuera donc à la proclamer. Mais, dans le même temps, elle ne cessera pas non plus de mener son combat quotidien en faveur des intérêts de la France avec tous les Français de bonne volonté, qu'ils partagent ou non la totalité de nos idées. Qu'on nous comprenne bien : le "compromis nationaliste" n'est pas une option, un point de détail dans la pensée d'Action française. En cessant de le pratiquer nous abandonnerions le terrain politique pour devenir une chapelle royaliste comme les autres, une simple sensibilité. ■

Stéphane Blanchonnet
www.a-rebours.fr

ROYALISME

D'un compromis à l'autre..

Dans notre dernier numéro, Stéphane Piolenc a lancé un appel en faveur du "compromis royaliste". François Marciilhac, éditorialiste à L'Action Française 2000, lui répond ci-dessous.

Parce que L'Action Française 2000, par la plume de son éditorialiste, a appelé à « l'union des patriotes », du reste avant notre ami Paul-Marie Coûteaux du RIF, cela signifie-t-il pour autant que les militants d'AF seraient « prêts à sacrifier leurs convictions monarchistes sur l'autel du succès mariniste » ? C'est ce que semble penser notre ami Stéphane Piolenc, dans une brillante tribune précédemment parue dans L'AF 2000, dans laquelle, toutefois, il concède que les royalistes ne peuvent « renvoyer, comme certains le font dans quelques cercles "ultra" qui brillent par leur apathie politique, tous les républicains dos à dos : certains, c'est une évidence, sont moins pires que d'autres ».

Un comité républicain

Sinon, l'Action française n'aurait jamais existé ! Ou plus exactement Charles Maurras serait resté le seul royaliste d'un comité républicain d'Action française fondé par Henri Vaugeois et Maurice Pujo le

8 avril 1898 et réactivé, devant l'impuissance de la Ligue de la Patrie française, le 20 juin 1899 à la salle des Horticulteurs à Paris. Faire de républicains patriotes, voire nationalistes, c'est-à-dire de républicains qui « sont moins pires que d'autres », des royalistes, telle fut, depuis l'origine, et telle reste, la mission de l'Action française, dans le seul but de créer un état d'esprit royaliste permettant, le moment venu, de restaurer la monarchie. Cette mission est aujourd'hui d'autant plus cruciale que, le "royalisme sociologique" étant mort depuis longtemps, nous partons de bien plus loin que Maurras en 1899 ! Autant dire que la mission d'Action française est encore plus d'actualité en 2011 qu'à l'aube du XX^e siècle. Pour Stéphane Piolenc le « compromis royaliste » est d'autant plus nécessaire qu'« avec un candidat républicain, nous serons toujours en désaccord sur un point fondamental : celui des institutions. À nous de le marteler : il n'y a pas, en France, de bonne République. [...] Comment peut-on dès lors placer ses espoirs dans un candidat qui ne remet pas en cause les institutions républicaines ? » Stéphane Piolenc brûle les étapes : l'Action française ne « place » pour l'heure officiellement « ses espoirs » dans aucun(e) candidat(e) : elle constate simplement que certain(e)s sont moins éloigné(e)s que d'autres de ses "fondamentaux". Car notre ami confond les ordres. S'il s'agit bien « de donner tout son sens à ce que le maître de Martigues n'a cessé d'enseigner : le roi d'abord, "par tous les moyens, même légaux" », il oublie que

ni l'élection présidentielle ni les élections législatives de 2012 n'auront pour objet le changement des institutions mais, les institutions étant et demeurant ce qu'elles sont, l'élection d'un(e) président(e) de la République et d'une majorité de gouvernement qui fassent de la survie de la nation leur objectif prioritaire. Quand la maison est en feu, on ne demande pas aux pompiers s'ils sont royalistes ! Que la monarchie ait un « caractère impérieux », nul ici n'en disconvient. Mais que tel soit l'objet des prochaines échéances électorales, nul ne saurait l'affirmer sans prendre ses rêves pour la réalité. « Placer ses espoirs » peut avoir des sens bien différents : demeure celui que le régime actuel nous impose. Or la République nous contraint, pour l'heure, de les placer dans la sauvegarde immédiate de l'essentiel : l'indépendance de la France.

Fédérer les forces vives

Du reste, l'expression de "compromis royaliste" a ceci de problématique qu'elle intègre la division républicaine entre partis à l'intérieur même de notre famille politique, à la différence du "compromis nationaliste", qui, à l'initiative des royalistes, vise à transcender momentanément la division républicaine dans le seul but de préserver l'héritage en l'absence de l'héritier. Si le royalisme fut toujours pluriel, il ne put progresser que lorsqu'une formation politique, armée d'une doctrine cohérente, sut fédérer les forces vives de la nation. Que certaines formations, aussi sympa-

thiques soient-elles, même si elles vivent dans la contradiction de ne pas servir de prince, alors même qu'elles s'affirment royalistes, choisissent la méthode électorale, au risque, dans la situation médiatico-politique actuelle, de réduire leur engagement à un score ridicule, cela relève de leur choix... souverain. Non, il n'est pas vrai qu'« aux élections », « assumer l'intégralité de leur message et porter leur couleurs », cela passe, pour les royalistes, « par soutenir et voter pour les candidats royalistes » : s'autoproclamer candidat royaliste pour exiger ensuite, au nom d'un « compromis royaliste » qui n'est même pas à l'origine de la candidature, les suffrages de sa « famille politique », relève d'une démarche... de "compromis" assez particulière, surtout lorsqu'on ne sait même pas nommer son roi ! Comme le disait Pierre Boutang, « il n'y a pas de royalisme, car il ne se veut pas une force [partisane], et il n'est pas une opinion. Il y a le roi, et il y a des royalistes, qui ne sont pas fidèles au "royalisme", mais au roi ».

Aux élections présidentielle et législatives de 2012, l'Action française, qui n'a jamais pris ses désirs pour la réalité, définira le plus petit commun dénominateur national : c'est en fonction du seul souci de préserver *hic et nunc* l'indépendance de la France qu'elle se déterminera, continuant, parallèlement, de tout faire pour susciter, dans le pays, un état d'esprit royaliste. Nous ne sommes ni des esthètes ni des rêveurs, mais des citoyens en lutte. ■

François Marciilhac

❑ DE ELLE À L'EXPRESS

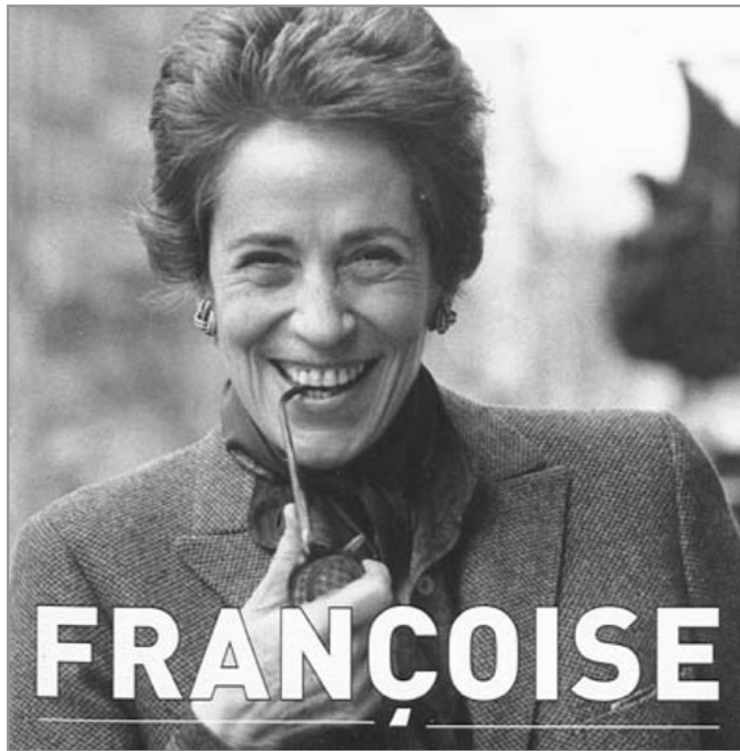
Une vie de Françoise Giroud

Laure Adler signe une biographie de Françoise Giroud – une icône de la presse, qui s'est pourtant contentée de survoler son époque, à défaut d'en être un maître à penser politique, ni même un témoin incontournable.

Qu'est-ce qu'une vie ? se demande-t-on matins et soirs. Et d'abord celle des autres avant la sienne. Le succès, que dis-je ?, le triomphe du genre biographique, en France comme ailleurs, témoigne de ce souci universel. Laure Adler vient de se pencher sur Françoise Giroud. Laure Adler épigone, spectatrice de son sujet. Pas critique ou très peu, juste ce qu'il faut pour paraître honnête. Giroud méchante ? Mais, mon Dieu, ce qu'il faut dans ce milieu machiste. Regardez Marie-France Garaud. Observez Simone de Beauvoir. Femmes chanelisées, pas encore en pantalon et le pied toujours petit, du 37, à la rigueur du 38. C'est qu'il leur en fallait du culot et de l'aplomb pour s'imposer dans cet univers de garçons où se mêlent la presse et la politique. Giroud chez Maxim's vers 1942-1943, à deux tables de Josée Laval ? Oui, certes, mais résistante, n'en doutez pas je vous prie.

Succès en librairie

Laure Adler entretient actuellement le bonheur conjoint de son éditeur Grasset et de ses diffuseurs. Son livre intitulé *Françoise* se vend comme des petits pains. De là à dire que c'est du bon pain... Laure Adler arrive à l'âge des bilans ; le regard se veut rétrospectif. Étudiante en mai 68 et élctrice en mai 81, elle appartient à ces générations de femmes journalistes pour qui compte Françoise Giroud. Au même titre que Michèle Cotta, Madeleine Malraux, Catherine Nay, Alix de Saint-André et tant d'autres, Françoise est un peu leur mère à toutes, la pionnière modèle. Mais qui était Françoise ? s'interroge ingénument Laure. La "vraie", celle qui se corsetait dans une posture de maîtresse-femme, qui en imposait aux hommes, qui les renvoyait à l'autorité de leur propre mère. Avec un ton de petite fille à la découverte de son aînée, et comme si on n'avait pas fait encore le tour de la question, Laure ménage un suspense de guimauve sur Françoise. Mais le plus simple, c'est encore de reprendre le misérable tas de secrets qui composa cette vie. Il était une fois une famille qui prospérait sur les rives du Bosphore. Comme les Camondo aux pieds de la tour de Galata, les Gourdji incarnaient le libéralisme séfarade. Francophile, Salih Gourdji, père de Françoise, refusa l'alliance des Ottomans avec le Kaiser et émigra en Suisse, puis en France puis aux États-Unis. Double déracinement pour la petite Françoise née en 1916. Avec les origines sociales d'abord, celle de la bourgeoisie stamboulote. Elle n'aura de cesse de reconquérir ce rang perdu, à force de volonté



et de travail. Comme le père meurt jeune et de maladie honteuse, Françoise devient le chef d'une famille réduite à sa mère et sa sœur. Elle a le génie des cadets qui contraste sur la modestie des aînés. Le sens de l'entreprise. Elle est un peu pour sa sœur aînée ce que Napoléon était à Joseph ou Anne Franck à Sarah Franck. Beaucoup plus vive, beaucoup plus douée. Elle a donc à force de persévérance retrouver sur le tard ses habitudes familiales. Boutiquière, script pour le cinéma, rédactrice pour la presse, elle a fini en bourgeoise, ce qu'elle était par atavisme. Condition qu'elle avait poursuivie tout au long de sa vie, allant jusqu'à renier son judaïsme pour mieux se fondre dans la bonne société libérale, qui se veut de gauche mais sonne encore ses domestiques avec une cloche - la bonne de Françoise s'appelait Blanche et était dressée à ce signal. Françoise était une sorte de Badinter, motivé par les grandes causes mais inattentive à l'égard des huissiers. Elle était chez elle dans tous ces lieux qui pour faire "anglo-saxon de grand style" ajoutèrent voici cent ans un "s" à leur patronyme, Fouquet's, Maxim's... En bien des points, elle annonce notre gauche caviar. Le second déracinement est intrinsèquement lié aux origines. Croyant lui faire plaisir, François Mitterrand l'invita dans un voyage officiel en Turquie au cours des années quatre-vingt. Celle qui dès l'âge de vingt ans avait abandonné Gourdji pour Giroud, comme Marguerite de Crayencourt devint Yourcenar, visita en parfaite étrangère la terre où s'enfouissait pourtant toutes ses racines. Insensibilité absolue et avouée. Elle n'y était pas née. D'ailleurs ignorante de l'endroit de sa naissance, elle affichait en toute occasion Ge-

nève, en mourut presque persuadée quand, en vérité, elle était tout bonnement née à Lausanne. Jean Daniel, qui travailla avec elle à *L'Express* avoue dans *Les Miens* : « On ne comprend rien à Françoise Giroud [...] si l'on oublie que le milieu, la famille, le sexe, les origines étaient considérés par elle comme autant de handicaps, d'obstacles et même de prisons. »

Deux divinités

Françoise a voué sa vie durant un véritable culte à deux divinités, Pierre Mendès-France et Jean-Jacques Servan-Schreber... si vous préférez PMF et JJSS, manie toute américaine de réduire une célébrité à ses initiales et qui renvoie à JFK, la fraîcheur des campus et l'enthousiasme de la jeunesse. Manière d'être décontracté, efficace et souriant. Vous sentez-là, vous ne pouvez pas ne pas sentir, tout ce qu'il y a là de bluff, d'intox, de tromperie sur la marchandise. L'ère de la communication trouve tout naturellement une de ses dates de naissance dans la parution de l'hebdomadaire *L'Express* en 1953, enfant chéri et seul enfant de Françoise et son jeune amant JJSS. Lui apporte l'argent et les intuitions supposées géniales, elle la solide et austère intendance. À lui seul, *L'Express* est une véritable éponge du temps ou pour mieux dire, un buvard ! Il faut lire vite, d'où le titre qui annonce l'empressement, la rapidité. On ne perd plus de temps pour aller à l'essentiel. Comment ne pas voir là déjà les *20 Minutes*, *Métro*, *Direct-matin*, *Direct-soir*, organes de presses réduits à la plus élémentaire information ? Mais *L'Express* affiche d'autres ambitions, beaucoup plus intellectuelles, d'où l'appel du pied fait à Mau-

riac qui rendra des années durant son Bloc-notes ou à Malraux-qui ne répondra pas-, plus tard à Merleau-Ponty, Françoise Sagan ou encore Françoise Verny. Le journal prend naissance au pire moment de la guerre d'Indochine, un an avant la chute de Dien-Bien-Phu. Reste que *L'Express* voudra ferrailler pour un grand homme. Son homme providentiel qui va tout sauver c'est Mendès-France. *L'Express* souhaite la fin du conflit, soutient les accords de Genève et le retrait français d'Indochine. Plus tard, le journal ira même jusqu'à appuyer en pleine guerre d'Algérie le philosophe Francis Jeanson, chargé de transporter des fonds à destination du FLN, et qui sera jugé par contumace à dix ans de réclusion. *L'Express* n'aura de cesse de dénoncer la torture en Algérie sans parvenir à taire ses dissensions entre le gaullisme de Mauriac, et Servan-Schreber qui dénonce le « fascisme du général ».

Conseils de beauté

De tout cela, l'impression qui domine c'est que Françoise Giroud n'a fait que survoler son époque, elle n'en est pas un témoin incontournable, encore moins un maître à penser politique. Elle est restée cette "femme libérée", bien plus à son aise dans le magazine *Elle* que dans un hebdomadaire à prétention philosophique. Se voulant femme plus que mère, elle ne cessa de donner des conseils de beauté aux lectrices pourtant exigeantes de *L'Express* ! Elle s'est pourtant voulue avocate résolue de l'indépendance algérienne, ce qui lui vaudra les menaces de l'OAS et le plastiquage de son appartement parisien au même titre que Beuve-Méry. Mais on sent que l'engagement a été une posture chez elle, qu'elle était peu définie à ce sujet, libre de toute idéologie, s'accrochant à PMF ou à JJSS malgré leurs décevantes velléités. Et quand ces grands hommes ont fini par l'agacer tout à fait, elle a rejoint et soutenu Giscard. En récompense de quoi, Françoise obtint au gouvernement deux charges successives : la Condition féminine à qui n'échut pas la loi sur l'IVG, et la Culture où on lui refusa l'oraison qui s'imposait à la mort de Malraux. Tristes résultats ! Pas vraiment féministe, hostile à Simone de Beauvoir, doublée par Simone Weil, que restait-il à Françoise, sinon d'être une femme amoureuse. Si le bonheur se comptabilise, la pauvre Françoise aime en secret Marc Allégret, amant d'André Gide, fut jetée par Servan-Schreber, mufle en jogging blanc et perdit son fils dans un accident de ski et son dernier compagnon, l'éditeur Alex Grall après une maladie longue et éprouvante. Si l'effroi ne vous saisit pas à cette évocation où le talent littéraire ne suffira sans doute même pas à sauver le souvenir, sachez que tout fut dit par un JJSS gâteux, qui alors qu'on le transportait aux funérailles de Françoise en janvier 2003, s'exclama tout haut à la gêne des derniers amis : « Qui enterre-t-on ? Est-ce vraiment mon plus grand amour ? » ■

Marc Savina

Le sport, miroir social

De quelle jeunesse le sport est-il le reflet ? Nous serions tentés de répondre : « la jeunesse française ». Une jeunesse à l'image de ses aînés : elle perd son identité. En vérité, deux jeunesses sont en présence. Ce qui fait leur différence, ce n'est pas leur statut social. Aujourd'hui, même les sports les plus délicats comme le tennis sont accessibles. La distinction est culturelle.

Concrètement, le football représente la jeunesse des banlieues, issue de l'immigration, qui voit dans le sport un moyen de reconnaissance et de réussite. Une façon de gagner de l'argent, et, finalement, de s'insérer dans le système républicain et capitaliste. C'est la réussite individuelle qui satisfait le public, et indirectement les financiers, qui sont les marionnettistes du ballon rond. Lequel en devient le plus individualiste des sports collectifs.

En totale contradiction, le rugby, lui, est à l'image de cette génération qui pratique ce sport par passion. Les salaires y sont bien plus raisonnables que dans le football, la publicité beaucoup moins présente. Le public, lui aussi, est différent, il y reste un esprit conservateur.

Il en va de même pour les sports de combat. La boxe française est encore largement pratiquée par des Français de tradition. Tel n'est pas le cas de la boxe thaïlandaise, ou américaine (kick-boxing), où les cachets sont, en outre, bien plus élevés. Il en découle un engrenage. Dans certaines banlieues, des clubs n'hésitent pas à mettre sur le ring des jeunes qui n'ont rien à perdre. Ils sont poussés par leur coach quels que soient le niveau et l'expérience de l'adversaire, afin de monter des équipes d'une vingtaine de boxeurs combattant toutes les semaines, et cela malgré les blessures. La pression morale est très présente, exercée non seulement par le coach, mais aussi par les familles, aux besoins desquels doivent répondre les enfants.

Pourquoi cela n'arrive-t-il pas en boxe française ? Ceux qui la pratiquent cherchent à partager des valeurs communes... Au final, dans tous ces sports, les jeunes issus de l'immigration n'ont pas chassé quiconque ; ce sont les autres qui sont partis. Avec l'aspiration inexplicable mais réel de se retrouver entre eux. ❑

Geoffrey Dupire

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF	Trésorier	Provinces
Stéphane Blanconnet	Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Secrétaire administratif	Militantisme
Olivier Perceval	Marie-Suzanne	Jean-Baptiste de l'Aviath
Secrétaire général adjoint	de Benque d'Agut	Responsable opérationnel
Romain Hellouin	Formation	François Bel-Ker
	Marc Savina	

Cycle de conférences

- Vendredi 6 mai : "Droit de l'homme, droit naturel, écologie", par Stéphane Piolenc, porte-parole des Jeunes Royalistes de l'Alliance royale.
 - Vendredi 20 mai : "La décroissance", par Alain de Benoist.
 - Vendredi 27 mai : "La loi naturelle", par Maxence Hecquard.
- ✓ À 19 h 30 dans les bureaux de l'AF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (entrée libre).



Un blog incontournable

Plusieurs articles sont publiés tous les jours sur le blog du Centre royaliste d'Action française. S'ajoutent à des renvois vers d'autres médias, des contributions originales viennent commenter l'actualité. Vous y retrouverez en outre un compte rendu des activités du mouvement d'AF. Rendez-vous à cette adresse : www.actionfrancaise.net



RENDEZ-VOUS

Cercle Comte de Chambord : "Louis XVI, quinze ans de son règne". Réunion le 12 mai à 17 heures, au bar-brasserie Le Carrousel, 194 rue de Rivoli. Paris 1^{er}. Renseignements auprès du président du cercle, Jean-Michel Lovet, 40 allée du Télégraphe, 693220 Gagny.

COMPTE RENDU

Ralliement : attention danger ! Les 25 et 26 mars derniers, l'historien bien connu Philippe Prévost est venu parler à Bordeaux, Bayonne et Toulouse d'un sujet de haute synthèse politico-religieuse : "L'Église, la France et les trois Ralliements - 1892, 1926, 1965". Un public nombreux, renouvelé et assidu a assisté à la série de conférences, qui a montré la volonté de la papauté, après la perte de ses États pontificaux en 1870, de retrouver une influence temporelle sur les nations chrétiennes, par le biais, érigé en dogme politique, du Ralliement aux régimes établis,

fussent-ils anticléricaux. Les résultats de cette politique de Gribouille ne se firent pas attendre : s'ensuivirent une déchristianisation du peuple et une marginalisation des élites catholiques traditionnelles au profit des démo-chrétiens. L'A.F. et le principe monarchique en furent d'ailleurs des victimes collatérales. S'appuyant sur la réédition copieusement augmentée de son livre *L'Eglise et le Ralliement : Histoire d'une crise 1892-2000*, l'orateur a démontré qu'en matière religieuse comme en matière politique, les révolutions sont faites avant d'éclater, et que tout pouvoir spirituel ou temporel qui renie ses soutiens naturels perd la partie face à la Révolution. Il est donc vain de vouloir rechristianiser la société par la "capillarité" des bons sentiments, sans restaurer d'abord la Monarchie légitime. Deux grandes leçons à méditer à une époque où la mode est à l'activisme et à l'électoratisme écervelés plutôt qu'à la définition d'une politique nationale fondée en raison.

DIMANCHE 8 MAI

Fête de Jeanne d'Arc

Retenez cette date : le dimanche 8 mai, à 9 h 30, participez à Paris au cortège traditionnel en l'honneur de Jeanne d'Arc. La veille, un banquet réunira les amis d'AF.



- Paris, samedi 7 mai : Banquet des amis d'AF - Rendez-vous à 13 heures au restaurant Le Père Louis, 38 rue Monsieur le Prince, Paris 6^e. Inscription : 30 euros ; étudiants et chômeurs : 25 euros. Réservation obligatoire (places limitées) ; chèques à l'ordre du CRAF, à adresser à Giovanni Castelluccio, CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.
- Paris, dimanche 8 mai : Cortège traditionnel en l'honneur de Jeanne d'Arc - Rendez-vous à 9 h 30 devant les marches de l'église de la Madeleine.
- Bayonne - Samedi 7 mai à 15 heures, square Léon-Pouzac, dépôt de gerbe, puis discours politique.

- Bordeaux - Dimanche 8 mai à 10 h 15, rond-point maréchal de Lattre de Tassigny, dépôt de gerbe, discours politique. Le même jour, à 11 heures, cours Xavier Arnoz.
- Limoges - Dimanche 8 mai à 12 heures, dépôt de gerbes à la statue place Fournier.
- Marseille - Samedi 7 mai à 17 h 30, dépôt de gerbe au monument des Mobiles (en haut de La Canebière) ; à 18 h 45 conférence de Jean-Luc d'Albeloy, professeur des Universités, sur le thème : "Du nationalisme intégral à l'union des patriotes", suivie d'un banquet d'AF (inscription au 06 26 91 41 37).
- Neuilly - Dimanche 8 mai à 17 heures, dépôt de gerbe devant l'église Saint-Pierre-de-Neuilly
- Nice - Dimanche 8 mai à 10 h 45, messe suivie d'un dis-

cours, église Sainte-Jeanne d'Arc, 8 rue Vincent Fossat ; inscription au déjeuner par téléphone auprès de M. Jean-Pierre Thouvenin, au 04 93 81 22 27.

- Nîmes - Dimanche 22 mai à 10 h 15, cérémonie civile et militaire devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Carmes ; à 10 h 45, messe solennelle en l'église Saint-Baudile ; à 13 heures, repas à la brasserie Le Palace, place de l'Esplanade (20 euros, inscription au 04 66 76 27 57).
- Rognonas - Samedi 7 mai, messe à 12 heures, dépôt de gerbe à 13 h 15 ; Déjeuner en plein air à 13 h 30 au domaine d'Oléon (17 euros, inscription par téléphone au 06 21 63 27 65).
- Toulouse - Dimanche 8 mai à 16 heures, place Jeanne d'Arc, dépôt de gerbe, puis discours politique.

Jeanne d'Arc de Perse

Commémoration royale in memoriam Princesse Azadeh, la Jeanne d'Arc de Perse, fille unique de la princesse Ashraf Pahlavi, sœur jumelle de Sa Majesté le Shah d'Iran.

Le Mémorial des Rois a l'honneur de convier, à l'appel de son président-fondateur Chahpour Sadler, les Français, Russes Blancs et

Persans royalistes, ainsi que tous les amis de la Perse royale, à se joindre à la commémoration royale en mémoire de la très francophile et combative Princesse Azadeh, récemment disparue en France, nièce de Sa Majesté le Shah, le samedi 14 mai 2011, de 14 heures à 18 heures dans les salons de la mairie du 16^e arrondissement en présence de la famille royale d'Iran. Connue sous le nom de guerre de "Jeanne d'Arc de Perse" en tant qu'ardente défenderesse du Roy et de la Patrie et pugnace pour-

fenderesse de la barbarissime Révolution islamique, feu la Princesse Azadeh, vaillante fille unique de la nom moins charismatique Princesse Ashraf Pahlali, sœur du Shah d'Iran, avait longtemps été l'une des figures de proue de la communauté exilée royaliste iranienne de France. ■

✓ Entrée libre sur inscription au secrétariat du Mémorial des Rois, BP 523, 75825 Paris Cedex 17 ; téléphone et fax : 01 40 25 06 55 ; shah@rex2000.fr ; www.rex2000.fr (rubrique.commémoration).

❑ **PHILIPPE & GIOVANNI CASTELLUCCIO**

Dans les geôles de la République

Philippe et Giovanni Castelluccio sont deux frères jumeaux bien connus des militants d'AF. Le premier est en charge des relations du mouvement avec la province, tandis que le second est trésorier du CRAF. Rencontre avec deux camelots émérites..

❑ **À quand remonte votre engagement dans les rangs de l'Action française ?**

❑ **Philippe** - Notre mère nous a entraînés très tôt dans les défilés de Jeanne d'Arc - à sept ou huit ans. Dans notre famille, nous incarnons la troisième génération d'AF. Notre grand-père, Gustave Rallon, décédé en 1989, avait commencé à militer dans les années vingt, dans le Berry.

❑ **Giovanni** - Ses quatre enfants ont tous été des vendeurs du journal. L'aîné a écrit dans l'organe des étudiants d'AF des années cinquante. Nous sommes tombés dans l'Action française comme Obélix dans la marmite ! Mais nous avons vraiment commencé à militer après le lycée, au sein d'un groupe très soudé. Notre première carte date de 1982.

Bleu de méthylène

❑ **Comment cela vous a-t-il menés en prison ?**

❑ **Philippe** - Nous avons été arrêtés plusieurs fois. Par exemple, après un parcours devant différents ministères, où nous dénoncions les scandales de l'époque. Nicolas Portier avait improvisé un cercle d'études dans notre cellule, où nous étions une quarantaine de militants !

En janvier 1989, au début des célébrations du bicentenaire de la Révolution française, des militants d'Action française ont chahuté une chanteuse, Hélène Delavault, un vendredi soir au théâtre des Bouffes du Nord. Ils sont montés sur la scène et lui ont mis du bleu de méthylène et du shampoing dans les cheveux. C'était une action à la façon des camelots du Roi d'avant-guerre... Cela s'est passé en présence de Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, tandis que le bruit courait qu'elle en était la maîtresse... Le soir-même, celui-ci s'est exprimé à la télévision, scandalisé, clamant qu'il fallait tout faire pour trouver les coupables. Nous n'avions pas été invités à prendre part à cette action. J'étais alors responsable de la vente du journal à Saint-Lazare ; je m'en étais chargé et j'étais rentré chez moi, sans être au courant. Mais une ou deux semaines plus tard, un vendredi, à 6 heures du matin, coup de sonnette. Trois ou quatre policiers entrent chez nous pour une perquisition. Ils restent peut-être une demi-heure. Et nous embarquent menottes aux poings.

❑ **Giovanni** - Le mercredi avant l'arrestation, alors que je me trouvais au Petit Flore (un café proche de nos bureaux, NDLR), des personnes bizarres étaient attablées au bar. Un type m'interpelle et me dit : « *Faites attention, vendredi, il y aura une descente de flics chez vous.* » Je l'ai pris pour un



Des militants réclamant la libération de leurs camarades détenus cinquante-trois jours durant en 1989

ivrogne. Mais ce devait être un indic. Précisons toutefois que les policiers étaient venus pour n'arrêter qu'un seul de nous deux. Ils n'avaient qu'un seul nom !

Les RG largués

❑ **Philippe** - Le procureur leur avait demandé d'arrêter quelqu'un ; ils en ont pris deux à la place d'un seul... Une trentaine de personnes ont dû être arrêtées au même moment. Les Renseignements généraux avaient fourni une liste de militants qui n'était même pas à jour. J'ai vu des gens arrêtés qui avaient quitté l'AF depuis deux ou trois ans. Pierre Joxe avait la volonté de casser le début d'une certaine chouannerie anti-bicentenaire. Il était assez sectaire... Nous étions autorisés à appeler nos patrons respectifs pour leur annoncer qu'on reprendrait le travail dès lundi... à condition qu'on avoue.

❑ **Giovanni** - Pendant les deux jours de garde à vue, régulièrement, un copain sortait, mais nous restions chacun dans notre cachot, car un témoin avait cru nous reconnaître. L'AF nous avait dispensé des conseils pour réagir face aux policiers. Mais de la théorie à la pratique... L'un de nous deux a commencé à "avouer", et l'autre s'est senti obligé de l'imiter. D'autant que, selon notre alibi, nous étions ensemble de toute façon.

L'inspecteur menait son interrogatoire avec le plan des Bouffes du Nord - un lieu que je n'ai jamais visité ! Nos aveux se ressemblaient, mais sans concorder... Le juge d'instruction avait vraisemblablement reçu des consignes pour désigner un ou deux coupables. Un autre camarade était resté en garde à vue : lors de la perquisition, les policiers avaient trouvé chez lui du bleu de méthylène...

En route pour Fresnes...

❑ **Philippe** - Après la garde à vue, direction Fresnes. Nous étions détenus chacun dans l'une des trois divisions de la maison d'arrêt. La préventive est une épreuve difficile : on ignore quand on sort... Il y avait une radio dans ma cellule. J'ai pu écouter *Radio courtoisie*. Serge de Beketch et Alain Sanders nous exprimaient régulièrement leur soutien. Un soir, j'ai été particulièrement ému en entendant ma mère intervenir à l'antenne.

❑ **Giovanni** - À la télévision, Christophe Dechavanne avait invité Éric Letty et Guy Steinbach, alors secrétaire général du mouvement d'Action française. J'en tremblais dans ma cellule ! *L'Événement du jeudi* a publié un article sympathique à notre sujet. *Présent* nous a soutenus également. *Aspects de la France* avait lancé une sous-

cription - le denier de Jeanne d'Arc - pour nous venir en aide. Jean-Marc Varaut et Georges-Paul Wagner nous défendaient.

La vie en prison

❑ **Philippe** - Des militants sont même venus chanter devant les murs de la prison ! Depuis ma cellule, j'avais toutefois du mal à les entendre. Quant à nos patrons, ils avaient compris que ce n'était pas une affaire très grave. Tous les jours, des dizaines de lettres nous parvenaient. Je partageais ma cellule avec un gitan qui n'en avait jamais reçu aucune...

❑ **Giovanni** - En prison, les détenus ne sont pas coupables, mais ils aiment bien vous dire pourquoi ils sont là. Il a fallu que je leur explique les raisons de ma présence. Ce n'était pas évident : la politique, en prison... Finalement, cela les a indifférés. Ils trouvaient ridicule qu'on soit là pour une connerie pareille ! À l'étage au-dessous, j'ai vu une cellule où trois membres du FLNC étaient rassemblés... Fresnes était une prison particulièrement délabrée. Nous étions trois ou quatre par cellule. Sans eau chaude, avec des toilettes à la turque à la vue de tout le monde... Mais on s'habitue à tout en prison.

❑ **Philippe** - Je n'aurais jamais pensé m'habituer à me déshabiller pour les fouilles au corps après

chaque visite... Quant à la nourriture, c'était infect. Tout partait par la chasse. Tout arrivait froid à la troisième division quand le service commençait à la première. Nous avons perdu chacun dix kilos... que nous avons malheureusement vite repris !

❑ **Giovanni** - Deux demandes de libération nous ont été refusées. Soit-disant pour continuer l'enquête. Mais il n'y en avait plus depuis longtemps. Quant à notre séparation, elle était inutile, puisque nous recevions les mêmes visites dans la même journée.

❑ **Philippe** - Nous avons été libérés après la troisième demande - et cinquante-trois jours de prison. Nous sommes sortis ensemble, tous les trois, dans la nuit. Dehors, une vingtaine de militants nous attendaient. Ils nous ont accompagnés dans un restaurant pour manger un steak-frites.

❑ **Giovanni** - La télévision était présente au premier procès, qui a duré trois heures. Alors que nous avions passé deux mois derrière les barreaux, nous avons été condamnés tous les trois, comme par hasard, à un an de prison dont deux mois fermes.

À peine libérés, déjà en plein collage !

❑ **Philippe** - En appel, en revanche, nous avons été relaxés tous les deux, tandis que notre camarade n'était condamné qu'à du sursis. Nos avocats avaient réclamé que nous soient versés deux mois de salaire, ainsi qu'une indemnité morale. Nous n'avons obtenu que les deux mois de salaire, ce qui n'est pas si mal, car les condamnés relaxés en appel sont peu indemnisés.

❑ **Ce séjour dans les geôles de la République a-t-il bouleversé votre existence ?**

❑ **Giovanni** - Cela nous a fait comprendre la vie carcérale et les problèmes rencontrés en prison. J'y repense chaque fois que je vois un reportage sur le sujet. Mais voici une anecdote : j'avais un collègue de la cellule d'à-côté à qui je filais *L'Équipe* au moment des repas - le seul moment où les portes sont ouvertes. Je l'ai revu peut-être deux mois après ma libération... alors que collais à Asnières ! Ce séjour en prison ne nous a pas empêchés non plus de participer à la "Jeanne interdite" de 1991. La fête de Jeanne d'Arc est un symbole fort, associé à un grand moment de l'histoire de l'Action française... Nous nous sommes fait arrêter tous les deux le matin, alors que l'AF tentait de déployer une banderole place des Pyramides.

❑ **Philippe** - J'ai pris des coups de matraque. Mais la garde à vue, c'était sympa. Il faisait un temps splendide. On s'est retrouvés une cinquantaine détenus dans une cour, où j'ai pu caché une petite bombe lacrymogène - c'était d'ailleurs la première fois que j'en portais une sur moi !

✓ Dimanche prochain, le cortège de Jeanne d'Arc s'annonce certes moins mouvementé. Tous nos lecteurs sont invités à y participer : rendez-vous à 9 h 30 devant l'église de la Madeleine (voir page 15).